

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 196. — 23 MAI 1964

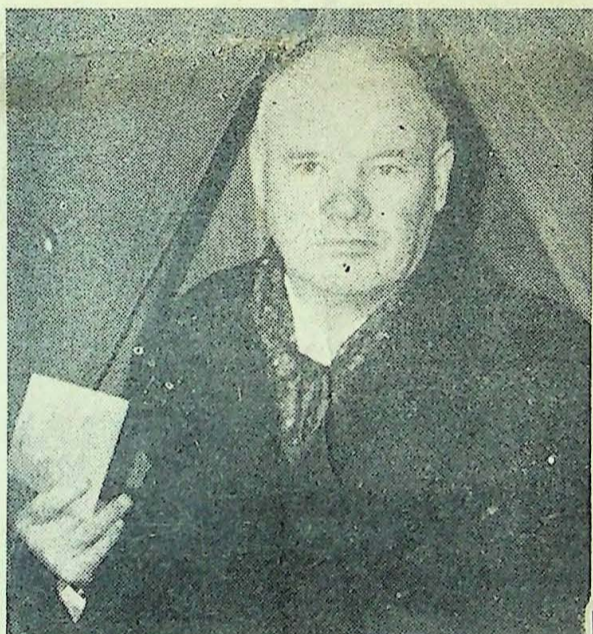
## LE 17<sup>ème</sup> CONGRÈS DU P.C.



(Photo Kagan)

Waldeck Rochet

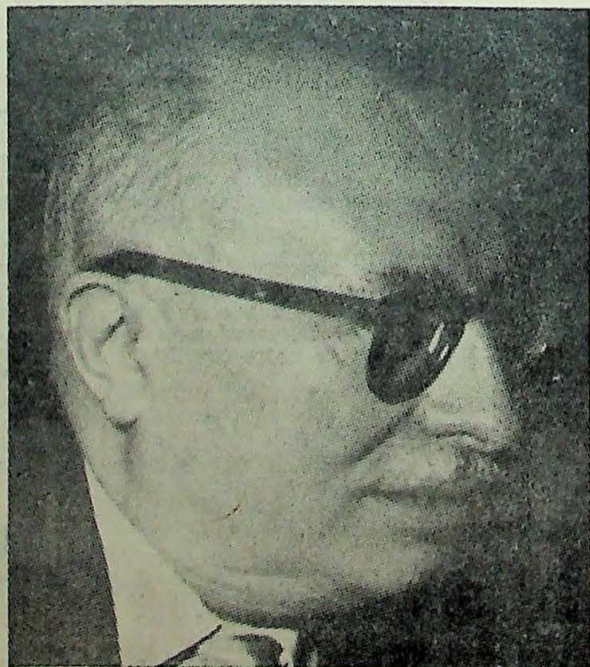
Le  
N° 1 ?



(Photo Keystone)

Maurice Thorez

Vote  
secret ?



(Photo Kagan)

Jacques Duclos

Président  
de la  
République ?



(Photo A.D.P.)

Benoit Frachon

## Le P.S.U. entrave les opérations de confusion

Tribune Socialiste, à de nombreuses reprises, a développé les propositions du P.S.U. pour une politique de logement au service des travailleurs. En maintes occasions, elle a développé notre opposition au décret du 18 décembre 1963 privant les usagers d'une juste représentation dans les conseils des Offices H.L.M. C'est dire assez que les sections du Parti ne devaient pas être les dernières à entamer la lutte pour l'abrogation de ce décret antisocial. Pourtant, conscientes de la nécessité que le combat mené engage l'ensemble des organisations démocratiques (partis, syndicats, associations de locataires, organisations familiales, etc.), elles ne devaient pas tarder à voir se poser à elles une question troublante ; devait-on, sous prétexte d'« efficacité », admettre la présence dans cette lutte commune de réactionnaires avérés que des rivalités de clans et non une opposition de programme séparent de l'U.N.R. ? Ainsi, notre section du XIV<sup>e</sup> arrondissement de Paris se vit imposer par la section communiste la signature sur un tract commun du citoyen Auguste Marbœuf, conseiller municipal indépendant. Marbœuf a, bien entendu, et pour cause, refusé de condamner en son temps l'O.A.S. ; mieux, il fut de ces élus qui au mépris de leur mandat, manifestèrent devant la Santé le soir de l'arrestation de Salan ; mieux encore, au conseil municipal de Paris comme au conseil du District, il est aujourd'hui un ardent défenseur des positions de l'U.N.R. contre les propositions de la gauche.

Notre section du XIV<sup>e</sup>, devant l'équivoque qui, inévitablement, devait naître de l'alliance avec Marbœuf, dut se résoudre à retirer sa signature du tract commun. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme Jacques Deprun dans *France Nouvelle* du 13 mai non seulement le P.S.U. n'a pas rédigé d'appel à la population avec les conseillers municipaux indépendants, mais encore il a publiquement élevé de très sérieuses réserves sur cette union sur des bases peu claires. En effet, dans un tract diffusé largement, notre section, après avoir repoussé l'alliance avec ces « nouveaux démocrates qui voudraient nous faire croire qu'ils se sont ralliés à la cause des classes populaires » proposait à la population « les véritables solutions pour accélérer la construction et dé-

rendre les H.L.M. » Elle appelait la population du quartier à appuyer ces solutions et à lutter pour l'union de la gauche, et elle seule.

Nos propositions ont-elles eu un véritable retentissement ? Certes. Outre des demandes d'adhésion renvoyées au siège du parti, il faut peut-être en trouver la preuve dans le fait qu'à ce jour aucun autre tract que le nôtre n'est encore paru. Dès lors, pourquoi *France Nouvelle* tente-t-il d'accréditer une fausse version ? Serait-ce une façon de blâmer la section communiste qui, tenant compte de l'émotion suscitée par notre tract dans les amicales H.L.M., semble avoir renoncé à ce qu'il faut bien appeler une opération de confusion ?

P. L.

## Correspondance municipale

Dans le cadre de son cycle d'année sur les réalisations socio-culturelles « Correspondance municipale », revue de l'Adels (Association pour la Démocratie et l'Education locale et sociale, 94, rue N.-D.-des-Champs, Paris) vient de publier 3 numéros sur :

— *Les équipements de base* (n° 44) où l'on trouvera diverses expériences de réalisations en milieu urbain, rural, dans le grand ensemble ;

— *Les organisations et mouvements de jeunesse* (n° 45) faisant le point de l'évolution de ces mouvements et donnant un répertoire de ces organisations avec fiche signalétique pour chacune d'elle ;

— *Les équipements sportifs* (n° 46) présentant l'organisation du sport en France et apportant toutes les indications utiles sur le plan administratif et financier pour la réalisation de ce type d'équipement.

Ces numéros font suite à ceux parus sur : Le visage de la jeunesse d'aujourd'hui (n° 41) ; Loi-programme d'équipement (n° 42) ; Les Maisons de Jeunes et de la Culture (n° 43).

Ils seront suivis du numéro sur le plein air, le tourisme, les maisons de vacances.

Pour être sûr d'avoir le cycle complet il est prudent de s'abonner. Prix du numéro : 1,50 F ; Abonnement : 13 F. C.C.P. P. Fresson 10.234.71 Paris, 21, rue de la Montagne-Pavée, à Savigny-sur-Orge (S.-et-O.).

## Haute-Garonne : le cinquantième anniversaire de la mort de Jaurès

A cette occasion, un colloque se tiendra à Toulouse, les 23 et 24 mai 1964, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, 4, rue A.-Lautmann, Amphithéâtre Jean-Jaurès (Institut d'Etudes politiques). Organisé par la Faculté des Lettres de Toulouse, l'Institut d'Histoire économique et sociale de la Faculté des Lettres de Paris, la Société d'Etudes jaurésiennes et l'Institut d'Histoire sociale, il a pour thème : « Jaurès et la nation ».

Dans la journée du samedi 23 mai, à partir de 9 heures, les sujets suivants seront traités : Jaurès et la II<sup>e</sup> Internationale ; Jaurès en juillet 1914 ; Jaurès et la nation ; Jaurès devant l'opinion publique, un exemple : Poitiers ; les nationalistes français et Jaurès ; le procès Villain ; Jaurès et la crise de 1913 ; les réactions d'une province-frontière à la mort de Jaurès : l'Est lorrain.

Ces communications ont pour objet de préciser la position politique de Jaurès à la veille de la déclaration de guerre, de déterminer ses rapports avec l'ensemble du mouvement ouvrier français et international et de mesurer son influence sur l'opinion publique française.

Les séances seront publiques et ouvertes à tous sans formalités.

Le lendemain, dimanche 24 mai, une excursion en car est prévue dans le Tarn : le musée Jaurès à Castres, la maison natale de Jaurès, La Fédial, Bessoulet, Carmaux, Albi en seront les principales étapes. La journée sera clôturée par une visite à la Verrerie ouvrière d'Albi.

Pour tous renseignements concernant cette journée du souvenir, s'adresser à M. Estèbes, Faculté des Lettres, rue Lautmann, Toulouse, tél. 22-08-31.

Les organisateurs du colloque seraient heureux si un très large public, tant universitaire qu'ouvrier, participait à ces journées d'études qui ont pour seul objet d'approfondir la connaissance d'un des plus grands chefs du socialisme français.

## Commission nationale de solidarité

La Commission nationale de Solidarité du P.S.U. vient d'éditer deux cartes-chansons avec la musique et le texte de l'« Internationale » et de « La Commune n'est pas morte ». Ces cartes sont vendues au prix de 1 F.

Les camarades qui désiraient se les procurer (par quantité de 50 au minimum) ou en prendre en dépôt pour les vendre sont priés de s'adresser :

Pour la région parisienne à : Jacqueline Mazon, 140, avenue de Suffren, Paris (15<sup>e</sup>). C.C.P. Paris 4 336 03.

Et pour la province à : Andrée Pierre-Vienot, mairie de Rocroi (Ardennes). C.C.P. Châlons-sur-Marne 1028 88.

## Seine-et-Oise : Bal de nuit

La section de Montesson du P.S.U. organise, le samedi 23 mai, un grand bal de nuit à la salle des fêtes de la mairie de Montesson.

Présence assurée du camarade Le Goas, conseiller municipal P.S.U.

## Contre la nouvelle vague de racisme anti-algérien

Depuis quelques semaines, les travailleurs algériens en France font l'objet d'une campagne systématique de diffamation raciste et d'excitation à la haine dans une partie de la presse française.

Cette campagne, qui vise à dresser l'opinion publique française contre les travailleurs algériens et risque de compromettre l'amitié fraternelle entre les peuples de France et d'Algérie, tend à faire oublier les conditions d'existence effroyables faites aux travailleurs immigrés en France, dont nul n'ignore cependant le rôle important dans l'économie française.

Contre ces tentatives de division et de diversion, l'intérêt commun des travailleurs et de tous les démocrates est de lutter ensemble pour la défense de leur dignité et pour l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Les signataires dénoncent la campagne odieuse qui prétend semer la discorde entre les travailleurs en même temps qu'entre la France et l'Algérie. Ils demandent que des mesures efficaces soient prises par les Pouvoirs publics et les employeurs pour assurer aux travailleurs algériens, comme à l'ensemble des travailleurs immigrés, des conditions plus dignes de travail et d'existence.

Ils font appel à l'opinion publique pour opposer concrètement aux tentatives du racisme et de la haine sa volonté de voir triompher la bonne entente et la solidarité fraternelle entre le peuple français et le peuple algérien.

Association pour la Promotion Algérienne (A.P.R.A.L.) ; Association d'Amitié et de Solidarité franco-algérienne (A.S.F.A.) ; Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (C.E.M.E.A.) ; Confédération Générale du Travail (C.G.T.) ; Revue « Esprit » ; Fédération Nationale Léo-Lagrange ; Jeunesse et Reconstruction ; Jeunesses Socialistes S.F.I.O. ; Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) ; Parti Communiste Français ; Parti Socialiste Unifié (P.S.U.) ; Union des Etudiants Communistes ; Union des Etudiants de France (U.N.E.F.) ; Union des Grandes Ecoles ; Union des Jeunesses Communistes.

## Racisme : Où en sommes-nous en France

Le dimanche 24 mai 1964, dans la grande salle de conférences du Palais de l'UNESCO, aura lieu la 15<sup>e</sup> Journée nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

La déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales, adoptée à l'unanimité le 20 novembre 1963 par l'Assemblée générale de l'O.N.U., sera au centre des travaux de cette journée.

Une attention toute particulière sera accordée à la situation en France, en vue d'une action concrète et amplifiée, dans le sens indiqué par les Nations Unies.

Pour préparer ces assises, le M.A. A.P. a établi un document proposant, sur la base de la déclaration de l'O.N.U., des thèmes de réflexion à tous les Français que ces problèmes préoccupent. En faisant connaître leur point de vue au M.R.A.P., ils contribueront à enrichir les débats de la Journée nationale.

Demander ce document au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, à Paris-2<sup>e</sup>. Tél. : GUT 09-57 (envoi gratuit). (Communiqué)

## C.E.S. : débat sur les syndicats

Le Centre d'Etudes Socialistes organise vendredi 22 mai, à 20 h 30, grande salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, un débat sur le thème : « La participation des syndicats aux organismes officiels menace-t-elle leur indépendance ? »

Participeront à ce débat : André Barjonet, Marcel Gonin, Alexandre Hébert, Louis-Paul Letonturier et Bernard Schereiner.

## Clermont-Ferrand : La nouvelle classe ouvrière

Samedi 23 mai, à 20 h 30, salle 5 de la Maison du Peuple, à Clermont-Ferrand, Serge Mallet, maître de recherches à l'Ecole des Hautes Etudes, rédacteur à « France-Observateur », membre du Bureau national du P.S.U., parlera de : « La nouvelle classe ouvrière dans le mouvement ouvrier ».

A l'issue de la réunion, Serge Mallet signera son livre : « La Nouvelle classe ouvrière » (Editions du Seuil).

## Nécrologie

Le P.S.U. tout entier s'associe à cet émouvant hommage de Robert Blum (ci-dessous).

J'ai eu le privilège d'être, à la Sorbonne, l'élève de Lucien Lévy-Bruhl. J'ai pu, en maintes occasions, apprécier les exceptionnelles qualités d'Henri Lévy-Bruhl, qui se tenait régulièrement au courant de toute l'action du P.S.U.

Il y a quelques semaines encore, il m'écrivait pour me faire part de son opinion sur les événements.

A sa famille, à la 14<sup>e</sup> Section de Paris, à laquelle il avait adhéré, dès sa fondation, je tiens à dire notre grande sympathie, en les assurant que nous garderons toujours le meilleur souvenir de l'excellent camarade qui vient de nous être enlevé si brutalement.

Edouard Depreux.

Henri Lévy-Bruhl est mort subitement au début de ce mois. C'est une grande perte pour ses amis et pour le socialisme. Discret, réservé, il avait su, à côté de sa belle carrière de juriste, d'historien et de professeur, rester fidèle aux idées dans lesquelles il avait été élevé, à l'atmosphère dans laquelle il avait grandi.

Son père, Lucien Lévy-Bruhl, est-il besoin de le rappeler, était un très grand universitaire, un des pères, un des apôtres essentiels de la science sociologique. C'était aussi un grand intellectuel, un grand socialiste, dans cette génération où il militait avec des amis qui s'appelaient Jean Jaurès, Lucien Herr, Charles Andler. Mes souvenirs d'enfance restent marqués de l'estime et du respect que je voyais témoigner aux idées et à l'action de Lucien Lévy-Bruhl.

Henri Lévy-Bruhl, né en 1884, avait passé son agrégation de droit au lendemain de la première guerre, en 1919. Professeur de droit romain, à Lille puis à Paris, il avait toujours su associer à l'étude de l'histoire du droit les plus vivantes préoccupations sociologiques. Au lendemain de la deuxième guerre, il avait fondé l'Institut de Droit romain de l'Université de Paris qui, sous sa direction, était devenu un théâtre d'échanges intellectuels internationaux.

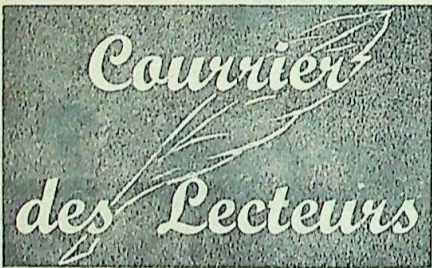
Il n'avait jamais cessé de suivre la vie et l'évolution du parti socialiste. J'ai été très directement le témoin, non seulement de son adhésion, mais des encouragements qu'il a prodigués, dans des périodes difficiles, au P.S.A., puis au P.S.U.

Nous nous associons au deuil de ses amis et nous adressons à Mme Henri Lévy-Bruhl, à ses enfants, et à tous les siens, l'expression de notre sympathie et de notre émotion.

Robert Blum.

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Paul Collette, veuve de notre regretté camarade, 8, rue de la Collégiale, à Paris-5<sup>e</sup>, militant exemplaire, qui fut un des pionniers du P.S.A., puis du P.S.U., après avoir été l'ami fidèle et le compagnon de lutte d'Amédée Dumois, même et surtout dans les heures les plus sombres.

Toute notre sympathie émue à ses enfants, à ses petits-enfants, à tous les siens.



## A propos de la conférence d'Adjoubei

Adjoubei est venu en France faire une tournée de propagande. Ses déclarations sont excellentes, mais la réalité est tout autre.

D'abord il y a une question de principes qu'à mon avis il faut mettre en évidence : l'Etat soviétique est un Etat marxiste et non un Etat laïque, ce qui nous différencie fondamentalement.

Deuxièmement, les faits prouvent que les libertés dont jouissent les croyants sont de pure façade, mais qu'en réalité, l'Etat se sert de son appareil de coercition pour brimer et saper l'Eglise. Il se sert aussi, pour faire sa propagande antireligieuse, de tous les moyens dont il dispose.

Troisièmement, on n'est pas sans avoir eu connaissance du fameux rapport Ilitchev et de la controverse qu'il a provoqué avec Garaudy.

Notre premier devoir est de dire la vérité.

Par contre, au cours de sa tournée, Adjoubei a insisté sur le fait que par la force de frappe multilatérale ou la force de frappe européenne, on allait réamorcer le détonateur allemand en plaçant la bombe entre les mains de généraux hitlériens.

Je crois pour ma part que c'est bien là qu'est le plus grand danger et que nous prenons beaucoup trop à la légère cette mise en garde.

N.D.L.R. — L'article sur la conférence de presse d'Adjoubei reflétait le compte rendu de ses déclarations au cours du déjeuner-débat, organisé par l'Association « France-U.R.S.S. ». Nous avons tenu à les rapporter fidèlement, sans aucun commentaire.

# VIEILLES METHODES ET NOUVEAUX THEMES

LES congrès communistes ont leurs traditions, leur rituel ; il s'agit d'une manifestation de propagande externe, d'un immense meeting, d'un témoignage de force ; il s'agit en même temps d'un acte de foi interne, d'un « sacrifice » collectif où les militants sont appelés à réchauffer leur enthousiasme, à communier dans la puissance du parti, son unité, la confiance qu'il porte à ses dirigeants, la solidarité qui l'unit aux partis ouvriers du monde entier.

Sur le plan formel, le XVII<sup>e</sup> congrès du P.C.F. n'a innové en rien : ce furent des assises thozziennes dans la ligne de celles qui se développent depuis trente ans ; elles n'ont pas même connu la faible agitation que l'affaire Servin-Casanova avait entretenue lors du XVI<sup>e</sup> congrès. Comment aurait-il pu en être autrement, à partir du moment où toutes les décisions importantes, celles qui conditionnent le choix des hommes, avaient, préalablement au congrès, été arrêtées dans des cénacles restreints ? Dès lors, les délégués ne pouvaient se comporter qu'en spectateurs bienveillants et souvent enthousiastes de la parade qui avait la tribune pour scène.

Tout était minutieusement mis au point ; les applaudissements eux-mêmes étaient gradués à l'avance : il n'y avait qu'à consulter la tribune. On a vu les délégués étrangers, accueillis plus ou moins chaleureusement, non en fonction de ce qu'ils disaient, mais de ce qu'ils omettaient de dire ; pour ne s'être pas référé à la tenue prochaine d'une conférence des partis communistes, l'italien ne fut pas applaudi ; pour en avoir parlé avec résignation, le Polonais le fut avec tiédeur ; mais pour le Russe, toute la salle acclama, debout. Il est vrai que Michel Souslov apportait au « guide expérimenté », le drapeau rouge frappé à l'effigie de Lénine, c'est-à-dire le feu vert de N. Khrouchtchev. Et pas la moindre fausse note : pas de Chinois ou de quart de Chinois qui serait venu dire que « bien sûr... », mais « quand même... » ; pas d'étudiant non-conformiste qui, avec les précautions nécessaires, aurait apporté sur les problèmes de l'U.E.C. quelques nuances à l'exposé de Roland Leroy. Si comme certains l'affirment, il y eut à l'échelon des cellules ou des fédérations quelques discussions animées, force est bien de constater que la sélection des délégués a empêché leur écho de parvenir jusqu'au congrès.

Que dire de ces secrétaires fédéraux qui, en mars, dans le Nord ou en Seine-et-Oise, n'avaient été coupables que d'appliquer strictement les consignes de l'appareil national ? En fonction de la tactique d'« union de tous les républicains », ils se désistèrent pour un Motte ou un Jolivet ; désavoués par les électeurs ouvriers, les voilà déguisés en boues émissaires du récent tournant de leur direction, en bourgeois de Calais ; ils viennent s'accuser publiquement de l'erreur commise par leurs chefs. Là encore, le procédé n'est pas neuf.

Ainsi, dans l'organisation de ce congrès, les signes d'évolution et de démocratisation ne se sont guère manifestés ; mais c'est aux textes publiés qu'il faut se reporter pour pouvoir juger sur le fonds.

Sur le plan international, plusieurs fait ont concouru à la grande importance des délégations étrangères : l'audience que garde le P.C.F. dans le mouvement communiste international, l'utilisation que Khrouchtchev pouvait faire d'une tribune qu'il savait par avance acquise à ses thèses, l'intérêt occasionnel que la France gaulliste, maillon faible de l'Alliance atlantique, présente pour la stratégie soviétique.

Les rares interventions françaises ont frappé par leur conformisme et Waldeck-Rochet lui-même s'est contenté d'entendre le « vieux refrain » sur le caractère négatif du Marché commun ou la menace des revanchards de Bonn, sans chercher à définir quelle solution les forces populaires d'Europe occidentale pourraient ensemble opposer à l'accélération de la concentration capitaliste. Mais cela ne passionnait pas l'assistance et n'était pas le plus important ; ce qu'il fallait, c'était condamner les Chinois et plusieurs délégations étrangères avaient fait le voyage pour ça.

On peut, et c'est notre cas, ne pas approuver les thèses défendues par Pékin, penser qu'elles n'apportent au-

cune solution aux problèmes de l'Europe d'aujourd'hui, pas plus d'ailleurs que les thèses khrouchtchéviennes. On peut estimer, et c'est encore notre cas, que la construction du socialisme implique, non pas le retour au monolithisme de l'époque stalinienne, mais la recherche dans chaque pays de solutions originales et pas forcément identiques, suivant l'inégal degré du développement économique. Encore faut-il pour cela ouvrir la discussion au fond et la mener jusqu'à son terme. Mais l'appareil thozzien a trouvé plus commode de substituer l'injure au débat ; il a volontairement défiguré les thèses adverses pour en triompher plus aisément ; il a pratiqué l'amalgame courant entre le « sectarisme desséchant » et « l'opportunisme de droite », sans définir ni l'un ni l'autre. Ainsi est faite une nouvelle fois la démonstration que si l'adversaire change, les méthodes, elles, demeurent ; on s'en prend aujourd'hui à Mao, comme hier on condamnait Tito. Peut-être verra-t-on demain un délégué chinois monter à la tribune du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> congrès, comme aujourd'hui le yougoslave, mais le Parti communiste français n'y sera pour rien et n'aura pas été consulté, puisque la question aura été réglée à Moscou ou à Pékin, en tout cas en dehors de lui.

Hier le plus stalinien des partis communistes occidentaux, le P.C.F. est aujourd'hui le plus khrouchtchévien, mais il l'est de la même manière, en s'alignant, sans jamais revendiquer la moindre autonomie de jugement, sans chercher à fixer ses choix en fonction d'une analyse sérieuse de la situation européenne. C'est là toute la différence qui sépare les communistes français de leurs camarades italiens ; c'est cette absence d'autonomie qui constitue un des obstacles essentiels à l'unité des forces populaires françaises que les orateurs de la Mutualité ont réclamé avec tant d'insistance.

Le thème de l'unité socialiste fut, en effet, la question essentielle du congrès. Le P.S.U. a fait depuis sa fondation sa raison d'être de cet objectif et il le considère comme trop important pour perdre son temps à se formaliser de l'exclusive dont, tout au long des débats, il a paru lui-même frappé. Sur ce plan, les précisions apportées par Waldeck-Rochet dans son rapport, comme dans son interview à l'*Humanité Dimanche* sont importantes et rendent un ton nouveau. On n'avait pas l'habitude de voir un dirigeant communiste affirmer aussi nettement l'insuffisance de la seule unité d'action sur des objectifs défensifs et faire de l'union autour d'un programme commun la « condition d'une victoire commune » sur le pouvoir gaulliste. C'est la première fois qu'un responsable communiste, à propos du problème des nationalisations, préconise non seulement leur extension, mais la démocratisation de leur gestion par la participation des syndicats. C'est la première fois que se trouve proposée, dans un congrès du P.C.F., « l'institution à tous les échelons de la vie économique d'un pouvoir de contrôle des travailleurs », la possibilité pour le gouvernement démocratique de demain d'avoir à sa disposition « un plan économique, social et culturel élaboré démocratiquement avec la participation des organisations ouvrières » ; jusqu'ici le parti communiste se refusait à envisager toute « planification démocratique » qui ne s'inscrirait pas dans le cadre d'un régime déjà socialiste. C'est enfin parler un langage nouveau que d'affirmer qu'il ne peut être question « de revenir à la politique d'avant 58 », que de reconnaître que si de telles « réformes ne sont pas le socialisme, elles peuvent créer des conditions favorables » à son établissement, c'est-à-dire poser le problème de l'alternative socialiste.

Voilà, en effet, quelques-uns des problèmes actuels qu'il est essentiel de discuter entre ceux qui se réclament du socialisme ; ils ont, à nos yeux, beaucoup plus d'importance que la confrontation des « positions idéologiques » abordée voici quelques mois entre les journaux du P.C. et de la S.F.I.O., et qui avait le grave inconvénient de partir de situations aujourd'hui dépassées. Du coup, pourrait se présenter sous un jour différent le problème de l'élection présidentielle et de la coalition appelée à soutenir le candidat de toutes les forces populaires. A quel point le problème a été mal posé par Defferre beaucoup de ses partisans en prennent aujourd'hui conscien-

ce : — en repoussant dédaigneusement le parti communiste, il a, dès l'origine, fait peser sur la gauche une menace de division qui, avec l'éventualité confirmée d'une candidature du P.C., risque de se retourner contre lui ; — en se situant dans le cadre de la constitution gaulliste, en refusant toute discussion sur un programme dont il conteste même la nécessité, il a privé sa campagne de stimulants essentiels ; — en entraînant derrière lui ceux qui, dans son parti, posaient la question d'un nécessaire renouveau et qui misèrent sur lui par antimolletisme, il a fait de Guy Mollet l'interlocuteur privilégié du parti communiste et a favorisé ainsi la conjonction des deux appareils molletiste et thozzien.

— Il n'en reste pas moins vrai que cette coalition appelée à élaborer puis à défendre un programme commun, le congrès communiste n'en a pas défini nettement les limites. Parfois il les étend à l'extrême par une fausse conception de l'efficacité immédiate, parfois il les restreint dangereusement par sectarisme.

— Comment, par exemple, demander aux représentants de la réaction de cautionner les éléments de programme mis en avant par Waldeck-Rochet ? Et si l'on reconnaît que c'est impossible, comment concilier cette constatation de bon sens avec la « souplesse tactique » du P.C., avec les accords que, sur le plan de la région parisienne notamment, il cherche à tout moment à conclure sous le prétexte de défendre les « libertés locales », avec des hommes aussi marqués que Lafay, Tardieu, Mignot ? Ce n'est pas la première fois que nous posons cette question, mais il faut bien constater qu'elle est, jusqu'à présent, restée sans réponse.

— Comment lorsqu'on aborde le problème d'une coalition de gauche unissant croyants et non-croyants, en rester aux critères que Maurice Thorez présentait en 1934 et que trente ans après il reprend presque mot pour mot ? Continuer à considérer les « catholiques » comme un bloc soumis à la seule direction de la hiérarchie religieuse et n'évoluant qu'après elle, ne répond absolument plus à une époque qui a vu des militants chrétiens s'engager délibérément dans l'option socialiste — et ils sont nos camarades de combat — tandis que d'autres soutenaient le nationalisme gaulliste, ou le fascisme de l'O.A.S. — et nous n'avons rien à voir avec eux.

— Comment à l'opposé ne pas voir le caractère limité et donc inefficace d'une coalition qui ne rassemblerait que les militants des deux partis issus de la scission de Tours, le P.C. et la S.F.I.O., et qui laisserait de côté toutes les forces — organisées ou non — qui ne se reconnaissent ni dans l'un ni dans l'autre — mais sont potentiellement disponibles pour une perspective réellement socialiste ?

— Comment appeler enfin les autres à l'unité alors qu'on tolère au sein même du P.C. des pratiques sectaires qu'on pouvait croire dépassées ? Certains des éléments de programme esquissés aujourd'hui par Waldeck-Rochet l'avaient été, voilà plus d'un an, au cours du congrès des étudiants communistes. Depuis cette date, le débat s'est poursuivi. *Clarté*, mensuel de l'U.E.C., a versé à la discussion des points de vue pas toujours convergents. Lors de la conférence des 2 et 3 mai, étudiants socialistes, P.S.U., communistes confrontèrent leurs positions et prouvèrent que les perspectives unitaires étaient plus facilement réalisables à l'échelon étudiant qu'à celui des partis. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de ce congrès communiste que de voir les ouvertures de son secrétaire général condamnées aussitôt en la personne de l'U.E.C., non seulement par les pressions financières exercées à l'égard du mensuel étudiant, non seulement par les menaces d'une réforme des structures du mouvement jeune proférées par Roland Leroy, mais surtout par la diatribe hargneuse que Jeannette Vermeersch lança contre les étudiants. Et ceci amène à poser la question : « Qui représente le parti communiste ? Y a-t-il renouvellement ou simplement ravalement de l'ancienne façade ? »

La réponse dépendra, en fin de compte, des hommes cooptés pour diriger le parti communiste au cours de la prochaine période. On avait beaucoup parlé de l'importance que constituait l'adoption du vote secret pour l'élection des orga-

nismes de direction, quand bien même le nombre des candidats présentés restait égal à celui des sièges à pourvoir. Certains voulaient voir dans cette innovation l'amorce d'une révolution. Laissons donc à Gaston Plissonnier le soin de nous éclairer : 11 bulletins raturés sur 769 votants, mais, s'empresse-t-il d'ajouter, « de ces ratures on ne peut tirer aucune signification particulière... », tous les dirigeants du parti ont été élus à l'unanimité. Dont acte. La composition des organismes de direction ne reflète donc que le rapport de force entre les différents éléments de l'appareil communiste ; autant dire que tout examen relève du petit jeu des conjectures.

Que signifie d'abord la création d'une présidence distincte du secrétariat général ? Président n'est pas toujours soliveau, comme le prouvent de nombreux exemples, sans même recourir à la comparaison injurieuse avec le cas de Mao Tsé-toung. Déjà, depuis le dernier congrès, Waldeck-Rochet se comportait en fait comme le Pompidou de Maurice Thorez, gérant quotidiennement la maison, mais laissant au « guide » le soin d'arbitrer dans les cas importants du « domaine réservé » : relations avec l'U.R.S.S., jugements à porter sur la politique extérieure gaulliste en fonction des réactions de Moscou, tactique intérieure française. Thorez seul fixait dans ces domaines la ligne et balisait les tournants à prendre. Rien n'indiquait que la situation sera dans l'immédiat modifiée.

Que dire des départs, des promotions, des arrivées ? Chacun chuchote sa explication, puisée à bonne source : — on vous dira que l'élimination de Feix du Bureau politique, c'est l'abandon de la politique coloniale menée des années durant ; — que celle de Baillet est la rançon d'échecs successifs vis-à-vis des intellectuels comme des étudiants ; — que d'essentielles raisons politiques ont motivé le départ de tel vieux militant, alors que l'âge et les infirmités sont les seules causes du repos bien gagné qu'il goûtera à la commission de contrôle financier. On mettra en avant comme signe d'évolution la promotion de quelques jeunes responsables fédéraux, fraîchement sortis des écoles de cadres, comme si leur présence seule était une garantie contre le conservatisme et le sectarisme de l'appareil.

Plus sérieuses paraissent les indications concordantes, basées sur la promotion des cadres C.G.T. Voilà Benoît Frachon entouré au Bureau politique des hommes qui peuvent aspirer à sa succession : Frischmann, Seguy, Krasucki. Tout se passe comme si l'on voulait préparer l'éventualité d'un abandon par Frachon de ses fonctions syndicales dans le cas où il serait appelé à porter les couleurs du P.C. dans la bataille présidentielle. Si l'on met cette indication en parallèle avec le départ d'un non-conformiste comme Marcel Paul ou d'Hénaff, encore plus avec la rétrogradation de l'épouvantail qu'a toujours constitué Mauvais, on pourra penser que le P.C. veut à la fois affermir son contrôle sur la principale centrale ouvrière et s'y faire représenter par des militants dont l'audience est importante, même en dehors du parti.

Mais laissons-là le petit jeu des paris. Admettons qu'il existe autour de Waldeck-Rochet une équipe solide, légèrement majoritaire au Bureau politique ; admettons que cette équipe ait choisi d'arriver au pouvoir forte de la caution de Thorez et par une transition sans douleur ; il n'est que juste, si c'est le cas, de lui laisser le temps de s'affermir et d'agir. Nous attendons cette équipe à l'œuvre.

Tous ceux qui voient dans le parti communiste un élément essentiel du mouvement ouvrier français, sans le concours duquel aucune politique de progrès n'est concevable dans ce pays, se réjouiraient de le voir enfin faire face au rôle qui est le sien. Qu'il s'attaque d'une manière autonome aux problèmes de la France et de l'Europe d'aujourd'hui, qu'il définisse, en accord avec les forces socialistes, politiques ou syndicales, sans exclusive et sans esprit de monopole, les réponses aux questions actuelles, les limites que de tels choix fixent aux alliances, les obstacles à renverser et les étapes à franchir. Alors et alors seulement, les appels à l'unité lancés de la tribune de la Mutualité prendront leur véritable signification.

Marc Heurgon.

# DÉMOCRATIE LOCALE

**R**ÉFORME administrative... « Réforme électorale pour le renouvellement des conseils municipaux »... « Congrès des maires »... « Comité de défense des libertés locales »... Autant de sujets d'actualité où la vie municipale est à l'ordre du jour...

« Démocratie »... un mot-clé du langage politique... un mot qui peut retrouver un pouvoir attractif dès lors qu'il évoque au-delà du simple électoral occasionnel (mettre un bulletin dans l'urne tous les quatre ou six ans), une volonté d'information, de participation et de contrôle des citoyens à l'élaboration, à la définition d'objectifs, à la réalisation de tâches d'intérêt général.

La commune est sans doute le lieu où cette démocratie peut s'exercer le plus concrètement, où le citoyen peut être le plus directement associé aux affaires publiques. Sa gestion porte sur des questions qui ont une signification très précise pour la population ; le pouvoir n'y est pas lointain,

il est lui-même confronté à des réalités vivantes.

A côté du conseil municipal, organe de gestion, de nombreuses associations, organes d'expression des besoins, peuvent constituer des relais entre la population et le pouvoir municipal.

Ces groupements divers, que des habitants se sont librement donnés ont parfois une certaine vitalité. Ils sont, pour beaucoup, l'occasion d'y prendre des responsabilités, et, selon leurs possibilités et leur centre d'intérêt, d'y faire, « sur le tas », l'apprentissage d'une action collective.

Donner un contenu vivant à la démocratie locale, c'est associer au maximum la population à la vie et à l'administration communale en l'informant des problèmes qui se posent, en lui donnant des explications sur les décisions qui sont prises, en créant dans les grandes villes des unités de vie sociale sur la base des quartiers, en consultant les groupements sur des projets qui relèvent de leurs compétences.

## Quand les habitants de Sceaux sont appelés à donner leur avis sur l'aménagement de leur ville

Les deux exemples que nous donnons ci-dessous montrent qu'il est possible de promouvoir une telle politique sur le plan communal.

S'appuyant avant tout sur des militants qui dans les divers secteurs de la vie locale expriment les besoins et aspirations populaires, le P.S.U., pour sa part, entend bien développer cette politique de renouveau démocratique à l'occasion des prochaines élections municipales.

Il s'agit ici d'une commune de la banlieue parisienne. Comme dans la

plupart des agglomérations, on y trouve un ensemble de problèmes relatifs à l'aménagement.

Chaque jour, en moyenne, une famille nouvelle s'installe à Sceaux, qui compte aujourd'hui plus de vingt mille habitants, et dont la population a doublé en dix ans.

Un projet d'aménagement a été établi par les services d'urbanisme de la préfecture de la Seine et sur lequel le conseil municipal devra se prononcer prochainement. Ce sont là des problèmes qui intéressent très di-

rectement les habitants, et qui, progressivement, peuvent avoir des répercussions très sensibles sur leurs conditions d'existence. Alors que, habituellement, ce genre de débat reste l'affaire de quelques spécialistes, qu'il ne fait l'objet d'aucune publicité, le groupe P.S.U. du conseil municipal (13 conseillers sur 27) a voulu le porter devant l'opinion. Des bureaux d'étude, il passe ainsi sur la place publique avant d'aboutir au conseil municipal qui aura à s'en saisir et à prendre position. Mais il est à penser qu'à la suite de cette initiative, la discussion au sein du conseil sera plus vive et plus réfléchie, forçant en quelque sorte les élus à une plus grande attention aux problèmes posés, d'autant que la population informée et consultée ne manquera pas de suivre avec un certain intérêt les solutions envisagées.

S'il appartient aux techniciens de présenter clairement les solutions possibles, s'il appartient aux élus de se prononcer, il n'en demeure pas moins que la population directement concernée par ces problèmes doit pouvoir donner un avis, et par-là même être associée à l'aménagement du cadre de sa vie quotidienne.

Pour permettre à chacun d'exprimer son point de vue, les treize conseillers P.S.U. ont distribué dix mille dépliants comprenant un questionnaire et le plan de la commune sur lequel sont portés les projets d'aménagement. Chaque question, qui porte sur un sujet limité, est numérotée de telle manière qu'on puisse retrouver facilement l'emplacement également numéroté sur la carte. Vingt et une questions sont ainsi posées, concernant la circulation, les transports, les parkings, les travaux de voirie, les opé-

rations de rénovation, la construction d'H.L.M., l'équipement de groupes immobiliers, les écoles, l'affectation de terrains, la réalisation d'équipements sociaux, sanitaires, sportifs (avec les ordres d'urgence), les solutions envisageables en matière de fiscalité locale.

Toutes ces questions sont formulées avec précision, en faisant état des choix possibles. Elle s'adressent à toutes les catégories de la population (mal-logés, personnes âgées, commerçants, sportifs, jeunes, habitants de grands ensembles, parents d'élèves, mères de famille, etc.). Ceux-ci peuvent ainsi répondre aux questions qui les touchent plus particulièrement.

Une dernière question est posée pour demander à l'intéressé s'il souhaite être informé des résultats de l'enquête et s'il désire participer à l'une des réunions sur l'un des aspects évoqués.

En effet, les réponses seront étudiées par des groupes de travail comprenant des conseillers municipaux, des représentants d'Associations locales, des personnalités compétentes de la commune, de simples citoyens et usagers, ainsi qu'un architecte et un urbaniste qui ont bien voulu apporter leur concours.

Un véritable contre-plan local sera ainsi élaboré démocratiquement, en tenant compte des choix exprimés et en précisant les ordres de priorité. Il appartiendra ensuite au conseil municipal de délibérer et de prendre des décisions, car c'est lui qui doit finalement faire le choix entre les diverses options présentées, en ayant une plus exacte connaissance des besoins exprimés, des avis et suggestions formulées par un grand nombre d'habitants.

## Quand dans un village la gestion est l'affaire de tous

Il s'agit ici d'une petite commune rurale de Maine-et-Loire. Un bourg, des fermes isolées alentour très dispersées, totalisant 625 habitants au recensement de 1962.

Les séances du conseil municipal sont précédées de commissions pour inventorier les besoins, étudier les projets, évaluer leurs incidences financières. C'est ainsi que douze commissions fonctionnent sur des questions diverses (logement, école, sport, activités économiques, fêtes, urbanisme, équipement culturel, apprentissage, etc.). Chacune d'elles est présidée par un conseiller municipal, car ici, à l'encontre de ce qui se passe bien souvent, le maire s'efforce de démultiplier les responsabilités. Ces commissions sont composées d'élus mais aussi de membres d'organisations locales désignées par celles-ci. Au total, elles comprennent une centaine de personnes qui, à des degrés divers, suivant leurs spécialités, font bénéficier le conseil de leur expérience. C'est-à-dire que sur trois cent soixante électeurs, c'est plus d'un quart de la population active qui participe de façon permanente à l'élaboration du travail municipal. S'il n'y a pas de groupements susceptibles de représenter certaines catégories d'habitants concernées par un projet, on organise une réunion à leur intention en leur demandant de désigner leurs délégués aux commissions.

La réalisation, par exemple, d'un foyer culturel a été envisagée. Son étude a été confiée à une commission extramunicipale « Loisirs et Culture » comprenant des représentants d'associations sportives, familiales, de parents d'élèves, de jeunes. Dans un premier temps, chacun a apporté ses idées sur ce qu'il attendait d'un tel foyer. Un avant-projet a été élaboré et soumis à la réflexion des organisations intéressées. Le conseil municipal pourra ensuite prendre une décision sur la base des propositions faites. De ce travail commun sortira l'association gestionnaire du foyer.

Signalons encore la formule qui est adoptée en matière d'étude du budget. A une réunion du conseil municipal, le maire donne tous les éléments et apporte toutes les précisions utiles (si on envisage telle dépense, cela représente telle charge d'imposition). Puis les commissions se réunissent pour mettre au point leurs projets et

en fixer les répercussions financières. Elles les classent par ordre d'urgence et d'importance. A partir de toutes ces données, le conseil municipal, éclairé, fait les choix entre les diverses dépenses et les travaux à engager, en sachant l'effort fiscal qui sera demandé. Ces réunions préparatoires avant le vote du budget montrent bien, là encore, la volonté de donner aux élus tous les éléments d'information, les décisions n'intervenant qu'après plusieurs séances de travail.

Un bulletin d'information rend compte des activités des associations et donne des précisions sur l'administration communale. Son comité de rédaction est composé d'élus et d'animateurs locaux.

Tous les ans, une assemblée communale, véritables états généraux de la commune, réunit tous les habitants. On y fait le compte rendu d'activités des associations, le bilan de la gestion communale et la présentation des projets en cours ; chacun donne son avis, fait des propositions.

Quand on sait ce que peut avoir de rébarbatif une séance publique de conseil municipal, le peu de gens qui, dans nos villes, les suivent, on sera d'autant plus étonné de savoir qu'ici, dans une commune de plus de six cents habitants (en y comprenant les enfants), c'est habituellement deux cent cinquante à trois cents personnes qui assistent et participent à cette assemblée.

Sans doute cette question a-t-elle un caractère un peu exceptionnel dû à une situation locale particulière : le nombre d'habitants (mais n'oublions pas qu'en France plus de 82 p. 100 des communes ont moins de mille habitants), un climat de solidarité, de relations humaines (mais ces liens ont été tissés avec le temps et il a fallu en réalité beaucoup de patience et de ténacité pour en arriver là). Ce qui est particulièrement significatif, c'est que, dans ce village, les responsables ont eu la préoccupation constante, au travers des réalisations même les plus modestes, de confier des responsabilités, de mettre en valeur les aptitudes de chacun, de solliciter avis et suggestions, de susciter des initiatives, de créer un climat de solidarité, de favoriser tout ce qui contribuera à développer un courant de vie démocratique.

R. Beaunez.

## Ne parlez pas "français" ! Parlez français

grâce au **LITTRÉ**  
la seule édition intégrale et conforme du célèbre

**DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

(Edition Gallimard Hachette)

### L'ENTHOUSIASME DES ÉCRIVAINS !

"Une extraordinaire réussite, ce Littré".

**JEAN PAULHAN**

de l'Académie Française

"Par sa forme inhabituelle, il sera facile à loger dans les bibliothèques et à portée de la main. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme instruit et désireux de s'instruire".

**MAURICE GARÇON**

de l'Académie Française

"Un cadeau royal et précieux".

**FRANÇOIS MAURIAU**

de l'Académie Française

"Bravo pour le Littré ! Le format, la différence de caractères, la marge spacieuse où déborde le mot cherché, la reliure, tout témoigne d'une connaissance parfaite de ce que l'on peut souhaiter d'un dictionnaire".

**MARCEL JOUHANDEAU**

"L'enveloppe nouvelle, sous laquelle se présente un texte reproduit avec vénération, n'est pas une des moindres joies que procure aux lecteurs ce roman d'aventures - les aventures de la langue française".

**RAYMOND QUENEAU**

de l'Académie Goncourt

"Ce monument national" comme disait Pasteur, ce "trésor de notre langue" (Le Figaro), cette "bible de l'homme cultivé" (Arts) est l'ouvrage de base de toute bibliothèque. Qui veut écrire ou parler correctement le français doit se référer à cette autorité indiscutée.

La nouvelle édition, la seule, la vraie ! - reproduisant scrupuleusement le texte de l'ancienne devenue introuvable, lui est supérieure par la clarté et la maniabilité. Elle a été primée à l'Exposition Triennale des Arts Français et adoptée par toutes les grandes bibliothèques, l'Académie, le Ministère de l'Éducation Nationale, etc... Elle comprend 7 volumes de 2.000 pages, format 13x26 sur velin ivoire, reliés pleine toile.

### Profitez des conditions exceptionnelles faites à nos lecteurs :

10 mensualités de 45 fr. ou 406 fr. (en un seul versement au comptant ou en 3 mensualités de 135 fr. 35 sans augmentation de prix). Vous n'avez rien à payer d'avance. Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de l'adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, pour recevoir immédiatement les volumes sans frais de port et d'emballage et avec DROIT DE RETOUR. C'est-à-dire que si vous êtes le moins du monde déçu par la présentation des volumes, vous pouvez les renvoyer dans les 3 jours sous leur emballage d'origine et vous êtes quitte de tout engagement. Vous ne courrez donc aucun risque puisque votre commande ne sera définitive que lorsque vous aurez vu l'ouvrage. Mais hâtez-vous car les conditions de la présente offre ne peuvent être garanties que pour une quinzaine.

**BON** à adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris (VII<sup>e</sup>)

(Valable seulement pour la France Métropolitaine)

Veuillez m'adresser le Littré, édition intégrale en 7 tomes. Je réglerai (cocher la case figurant devant la formule choisie)

comptant à réception des volumes : 406 Fr.  
 en 3 versements mensuels de : 135 Fr. 35  
 en 10 versements mensuels de : 45 Fr.

Je garde le droit de vous retourner les volumes dans les 3 jours dans leur emballage d'origine et serai en ce cas libre de tout engagement.

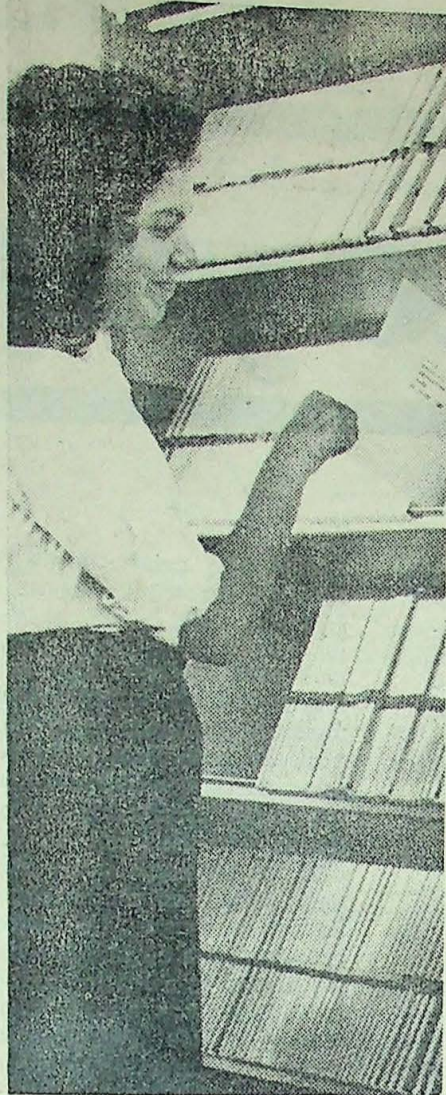
Nom.....Profession.....

Adresse.....Signature.....

N° C.C.P. ou bancaire.....

T.S. 4

# LES SECRÉTAIRES : une profession qui cherche à s'organiser



(Photo A.D.P.)  
Etablir au jour le jour le carnet de bord...

« **E**LLLE a des yeux d'Argus mais elle sait ne rien voir, des oreilles de Sioux mais peut ne rien entendre. Qui est-ce ? » Cette devinette posée par le Club des Secrétaïres qui vient de fêter par un cocktail, bien parisien, son premier anniversaire, vous en devinez la réponse.

Elles sont 500.000 officiellement et statistiquement dénombrées mais il n'empêche que personne n'a pu me donner la définition exacte de la secrétaire.

Le grand public la confond avec la dactylo ou la sténo-dactylo, le patron aussi hélas ! pour des questions de gros sous ou de hiérarchie. La secrétaire dont le rôle dans notre monde moderne des affaires devient de plus en plus indispensable, prend lentement conscience de son rôle. Qui, en France, dans les cinquante ou cent plus grosses entreprises commerciales, est plus averti de la marche de l'affaire, de la tendance du marché ? Qui connaît le mieux, au jour le jour, le carnet de bord de la maison ? ; qui sait, au premier coup d'œil, reconnaître l'importun du client sérieux ou du fournisseur intéressant ? Est-ce le président-directeur général, le directeur commercial ?

Non, c'est la secrétaire, la femme que le patron voit le plus souvent dans sa vie, celle à qui il ne peut rien cacher de son travail, de sa vie privée ou publique ; elle doit tout savoir, des ventes du mois au chiffre d'affaires de l'année dernière, des horaires d'avion au prix du manganèse sur le marché brésilien.

C'est là le charme et la fortune de la profession, car on ne forme pas dans les écoles qui sont toutes privées, des secrétaires de direction ; on forme des sténo-dactylos qualifiés mais l'apprentissage du métier se fait sur le tas.

Il faut dix ans de maison pour faire une véritable collaboratrice du patron. Bien souvent d'ailleurs ce n'est pas une sténo-dactylo diplômée qui est choisie. Le métier est tout en psychologie ; il faut apprendre à connaître l'homme ou dans de rares cas, la femme que l'on sert, se plier à ses méthodes de travail, à ses humeurs la secrétaire idéale étant complémentaire de son partenaire.

Donc métier réservé à une élite

de femmes qui savent allier qualités professionnelles et psychologiques. Métier difficile et que l'on imagine bien payé. Hélas ! la fondatrice du Club des Secrétaïres se charge, très rapidement, de dissiper mes illusions.

## De 500 à 2.500 F par mois

« Le salaire d'une secrétaire peut varier de 500 à 2.500 F ; le métier n'étant pas encore codifié bien souvent les patrons profitent de l'ambiguïté de cette situation ; telle maison emploie par exemple de vieilles collaboratrices qui ont grimpé les échelons un à un, avec des augmentations annuelles minimales, 20 F par exemple, et qui, à 45 ans, sont toutes heureuses d'être nommées secrétaires de direction à 750 F par mois. »

Ou bien, cas contraire et jouant toujours sur la fidélité à l'entreprise, d'autres maisons font faire le travail de secrétaire de direction à des employées qui sont qualifiées de sténo-dactylo sur leur bulletin de salaire. En fait, la profession est pour l'instant très mal organisée, pas de syndiquées ou presque, pas de politique, les entreprises ne tolérant pas de pareilles choses chez les gens qui touchent de trop près leurs secrets.

D'autre part, l'état d'esprit des intéressées elles-mêmes n'est pas toujours favorable à la défense de leur métier. On joue trop souvent l'entreprise contre le métier, la secrétaire étant dévouée à son directeur, ayant « l'esprit de la maison », faisant du tout petit nationalisme à l'échelle commerciale, ne peut envisager de défendre sa profession contre les intérêts de son entreprise.

Madame D... (son patron l'appelle Paulette) est communiste non militante, elle avoue ne pas être syndiquée et ne parle jamais de politique au bureau, elle a sous ses ordres trois sténo-dactylos et ne touche sa machine que rarement « pour les papiers confidentiels ». Elle est entrée dans la maison en 1951 comme dactylo, a appris la sténo seule. Sa fortune a suivi celle de son directeur qui l'a prise à son service en 1953, sa secrétaire étant malade ; elle a su gagner sa confiance et, maintenant, partage tous ses secrets.

Le département où elle travaille ayant pris une grande extension et par conséquent, le directeur, une grande influence ; elle s'estime comblée, elle est cadre depuis quatre ans et touche 1.100 F par mois.

## Un mythe, une légende

Son patron lui dit mille fois par an qu'elle est indispensable et deux ou trois fois qu'elle est une imbécile, incapable, et que d'ailleurs il regrette de lui avoir donné sa confiance et la position qu'elle occupe. Dans ces cas là elle pleure et affirme que dès demain elle lui remettra sa démission, elle n'en fait rien mais cherche tout de même à se renseigner au cas où...

« La secrétaire, belle et facile, est un mythe, une légende ; les patrons préfèrent les femmes de 35 ans, sérieuses, mariées et discrètes, elles sont plus équilibrées et ne cherchent pas toujours à les vanter. Les sténo-dactylos que j'ai sous mes ordres cherchent à m'abattre en faisant du charme, à la signature de leur courrier ou quand je suis en vacances. On raconte que le système réussit parfois, mais dans les grandes maisons comme la nôtre c'est un mauvais point, pour le directeur et pour l'employée. D'ailleurs maintenant je sais trop de choses, je n'ai plus à craindre de parcelles mésaventures. »

Madame D... a-t-elle peur de son

partenaire ?

« Oui, bien sûr, car comme il est timide il se donne un air très autoritaire, criant pour un rien, une bêtise, dans le fond je sais qu'il n'en pense pas un mot mais il n'empêche que je le préfère en voyage que présent. »

Madame D... si c'était à refaire ?

« En y réfléchissant bien je le referais, voyez-vous mon patron, c'est un peu un mariage d'amour, je le vois plus que mon mari et toujours à son avantage, pas de négligé, pas de barbe de deux jours. Son pli de pantalon est toujours fait, il ne fume que du bon tabac, il a une belle voiture, tout ça voyez-vous je pense que c'est un peu pour moi, un peu grâce à moi. »

Après ces belles paroles, allez donc parler de syndicat, de solidarité professionnelle.

Madame V... elle, est moins enthousiaste, il est vrai qu'elle travaille dans d'autres conditions, elle est moins en contact avec son directeur, surveillant un secrétariat ou bien comme l'on dit maintenant un pool, elle ne voit le « Boss » qu'elle appelle d'ailleurs « Coco » que deux fois par jour, matin et soir, elle est plus décontractée, plus sereine.

« Non, je ne suis pas syndiquée parce que être syndiquée pour moi c'est participer, lutter, monter un syndicat dans la maison ; or, si je montais un syndicat on s'arrangerait pour me faire passer la porte ; les « boîtes » privées sont très strictes vous savez, tout se sait et puis il y a toujours un lèche-bottes pour vous démolir si vous essayez de remuer. Je me rends compte de mon insuffisance mais j'ai deux enfants et j'ai mes propres problèmes à résoudre. »

## Un sentiment de culpabilité

Les propres problèmes de Madame V... en dehors de son travail de secrétaire ce sont surtout ses retards. Ah ! si l'on pouvait compter le nombre de gens qui chaque matin à Paris ou ailleurs abrègent leur vie, détruisant leur système nerveux ou se préparent de jolis ulcères d'estomac, simplement parce qu'ils sont en retard ! La pendule de Madame V... est un témoin inexorable.

« Le matin quand j'arrive à 9 h. 10 au lieu de 9 heures tout peut m'arriver, le patron peut grogner, menacer, j'ai un tel sentiment de culpabilité que j'accepte tout d'avance. »

Madame V... n'est pas cadre mais elle est à la maîtrise et gagne 1.400 francs par mois. Elle parle anglais couramment et travaille dans sa maison depuis trois ans.

« J'ai fait plusieurs petites maisons avant ou j'étais seule avec un patron, c'est intenable, on est tellement prise par le métier, les responsabilités, le sentiment d'être utile que l'on ne pense plus qu'à ça. Si l'on n'est pas mariée on a toutes les chances de finir vieille fille ; si le patron est gentil ou simplement humain on en devient inconsciemment amoureuse. Nous avons besoin de l'admirer et à force de l'admirer... Une chance sur mille que lui aussi tombe amoureux de vous — mais c'est une chose qui arrive — un patron « plaquant » sa femme pour épouser sa secrétaire. On en voit plus que vous ne le pensez. »

Je pense surtout après ces deux entretiens que les relations humaines jouent un rôle énorme dans ce genre de travail, mais je me demande si parfois les entreprises n'en abusent pas.

Madame D... : « Non ! je ne me sens pas exploitée, notre métier a un certain standing, nous avons le sentiment d'être utile, nous partici-

pons à la marche de l'entreprise. Il est normal que nous ayons plus de soucis qu'une simple employée. Les histoires de secrétaires au rabais ça existe encore bien sûr mais de moins en moins ; les jeunes générations sont plus averties, savent mieux se défendre. Ce qu'il nous faudrait c'est une sorte de liaison entre secrétaires travaillant dans des « boîtes » différentes, il paraît qu'il y a un nouveau Club des Secrétaïres, l'idée en est peut-être intéressante. »

Je suis donc allé voir la fondatrice du Club des Secrétaïres, Louise Hélier et je lui ai montré mes deux interviews.

« Vos deux secrétaires travaillant à Paris sont des privilégiées et je puis vous assurer qu'elles ne sont pas toutes dans ce cas ; il existe bien des secrétaires au rabais ou bien des sténo-dactylos qui font un travail de secrétaire sans en avoir les appointements, mais la profession qui se développe sans cesse est dans un tel état d'anarchie, sans structures, sans syndicat, sans définition même du métier que tous les abus sont permis sans que nous puissions intervenir. Nous avons fondé notre Club il y a un an avec une poignée de camarades pour, justement, essayer d'organiser la profession et apprendre à mieux nous connaître. Nous ne sommes pas un syndicat et n'entendons pas empiéter sur les plates-bandes de ceux existant déjà. Notre idéal serait de souder entre elles toutes nos camarades et de les aider à s'améliorer dans leur travail, bien entendu nous ne parlons pas que de travail et nous avons organisé cette saison une série de sorties en groupe au théâtre, au musée ou au concert. Nous organisons aussi des visites d'entreprise pour nous familiariser avec des techniques nouvelles. »

## Vers le syndicalisme

— Vous me dites ne pas faire de syndicalisme et il est vrai que vos structures disons horizontales ne sont pas celles des syndicats qui sont eux verticaux, par exemple il n'y a pas de syndicat des secrétaires mais un syndicat de la métallurgie, etc., où elles peuvent militer. Ne pensez-vous pas un jour et par la force des choses être amenée au syndicalisme.

« Nous avons peut-être là une idée qui fera son chemin, il est possible qu'un jour nous soyons obligées de lancer une nouvelle forme de syndicalisme dans ce secteur tertiaire qui en a bien besoin, mais, pour l'instant, nos forces sont trop minces pour avoir de telles ambitions. Pourtant déjà nous avons créé un service d'entraide qui fonctionne surtout avec la province. D'autre part, dans notre journal : « Secrétaïres d'aujourd'hui », nous avons un service juridique qui est là pour dépanner nos amis. »

« Nous n'avons qu'un an d'existence mais nos ambitions sont grandes ; il est vrai que le travail sera pas facile, le principal obstacle nous semblant être la routine, il se peut que pour certains le métier de secrétaire soit une voie de garage à l'ambition de la femme moderne, mais rien n'est éternel. »

Les femmes dans leur longue lutte de libération marquent des points chaque jour. Le métier de secrétaire qui leur permet de donner la mesure de leurs qualités est l'illustration de leur aptitude à comprendre et assimiler les problèmes complexes du monde industriel contemporain.

Michel Joch.

Club des Secrétaïres, 3, av. Sully-Prudhomme, Paris-7<sup>e</sup>. INV 89-60, poste 456.

# Les post voyage



(Photo A.D.P.)

**La vie d'un ambulant : trier 500 lettres au quart d'heure et rester debout pendant plus de dix heures.**

**A** dix-heures quinze, en sortant du bureau, vous mettez une lettre pour Les Hôpitaux (Doubs) dans une boîte postale quelconque et vous savez qu'elle sera distribuée le lendemain matin.

Vous ne cherchez pas plus loin, même si vous avez constaté pendant les vacances que vos lettres expédiées de la Costa Brava en Espagne mettaient trois à quatre jours pour faire un kilométrage équivalent et beaucoup plus si elles partaient par exemple de La Corogne ou Séville.

Ce petit miracle quotidiennement renouvelé mérite quelques explications.

## L'acheminement d'une lettre

Votre lettre a été relevée par une voiture postale (2 CV) et conduite au bureau central de l'arrondissement ; là, elle a été oblitérée et donnée au « tri général ». Le tri général est un casier qui comporte une trentaine de compartiments destinés aux six gares du réseau français : Nord, Est, P.L.M., P.O., Montparnasse et Saint-Lazare ; six autres cases pour les banlieues correspondantes ; une case pour Paris ; une pour les chèques postaux et de plus trois villes importantes sont séparées sur chaque réseau par exemple Lyon, Marseille, Nice pour le P.L.M. En l'occurrence, votre lettre ira dans la case P.L.M.

Il faut ajouter qu'il y a ce qui est appelé des « exceptions », par exemple les départements de l'Allier et de Saône-et-Loire vont au P.L.M., sauf une trentaine de petites villes qui vont au P.O. Le trieur connaît naturellement toutes les exceptions, ainsi que les sous-bureaux.

L'heure venue, votre lettre sera ficelée en liasse avec les autres, mise dans le sac à destination du P.L.M. et conduite à la gare par voiture. Au bureau-gare, triée de nouveau par départements, elle partira par le train postal si elle est parvenue assez tôt, sinon, conduite à un wagon-poste accroché à un train de voyageurs partant plus tardivement.

La voici entre les mains des postiers ambulants. Abandonnons-la quelques instants pour faire connaissance avec ce personnel.

## Recrutés par concours

Les trieurs sont recrutés par concours externes au niveau du B.E.P.C., ce sont les agents d'exploitation, ou au niveau du bac première partie, ce sont alors des contrôleurs. Il est aussi possible d'accéder à ces grades par concours internes après cinq ans d'ancienneté dans un grade inférieur. Cette dernière remarque est d'ailleurs valable pour la majorité des emplois des P. et T. qui ont, contrairement aux enseignants par exemple, de multiples possibilités de promotions internes, par examens probatoires de capacités, concours, ou simplement par revendication syndicale qui permet un changement d'appellation. Je n'ai pas pu rencontrer une personne capable de m'indiquer le nombre exact de grades existant dans l'administration des P. et T., il est fort élevé et dépasse certainement... deux cents !

Selon l'importance du service, les trieurs sont dirigés par un contrôleur principal, un inspecteur, inspecteur principal ou un chef de division.

Il en est de même dans les wagons des services ambulants, mais

avec cette différence que le chef, en plus de son travail de surveillance et de direction, effectue lui-même un travail effectif. Il se charge, aidé de son adjoint, de l'acheminement des « chargements », c'est-à-dire des lettres recommandées et des valeurs déclarées qui sont entièrement décrites : origine, expéditeur, destinataire, sur un bordereau en double exemplaire.

## Un travail de nuit

En prenant pour exemple Paris-Pontarlier, le service est composé de : un chef, un adjoint, six trieurs, un agent pointeur, deux agents de liaison, deux courriers et enfin deux aides en gare qui travaillent de dix-neuf à vingt-quatre heures dans le cas envisagé.

Les ambulants travaillent pour une forte majorité la nuit et en « service cyclique », c'est-à-dire deux nuits de travail et deux nuits de repos. Une autre possibilité est de faire « le cheval », ce qui signifie faire la moitié du trajet et revenir à son point de départ avec un autre train.

Les nuits sont longues puisque pour l'exemple envisagé, Paris-Pontarlier, les agents montent en gare sur le wagon à dix-neuf heures, partent aux environs de vingt-quatre heures et arrivent à cinq heures trente du matin à destination.

Il n'est pas prévu de pause pendant ces dix heures de travail ; en

réalité elle existe, mais elle est fonction du travail et ne dépasse pas une demi-heure.

A leur arrivée dans le wagon, les ambulants quittent leurs vêtements et prennent la tenue de travail. Ils emballent leurs vêtements dans du papier et les mettent dans un grand tiroir pour les préserver de la poussière qui est telle qu'à certains moments il est difficile de voir nettement d'une extrémité à l'autre du wagon. Un certain pittoresque règne en matière de tenues de travail et s'il a tendance à s'atténuer, on voit encore souvent les trieurs coiffés d'un bas qui préserve les cheveux de la poussière.

## Un trafic important

Depuis quelques années, l'importance du trafic est continue, il n'y a pas de mois creux et il n'est pas rare de terminer le travail en gare d'arrivée. Une période particulièrement difficile est celle du jour de l'an de par l'incroyable quantité de cartes de vœux qu'il faut acheminer en supplément, et pendant cette période les ambulants travaillent trois nuits sur quatre. Les heures supplémentaires sont payées aux agents qui ont un indice inférieur à trois cent soixante-dix brut ; aux autres, elles sont rendues.

Vous imaginerez facilement les conditions de travail par les précisions suivantes : les sacs sont entassés à une extrémité du wagon

## Recrutement, traitements, indemnités et heures supplémentaires des trieurs

Les agents d'exploitation sont recrutés au niveau du B.E.P.C., salaires relevant des indices bruts 215 à 230, soit un traitement maximum de 870 F que l'on atteint en 25 ans. Les heures supplémentaires sont payées de 2 F 50 à 4 F 48.

Les contrôleurs recrutés au niveau de la première partie de bac, indices de 235 à 455 (classe exceptionnelle) en 27 ans, peuvent postuler à partir de l'échelon 370 pour l'emploi nouveau de chef de section : indices de 390 à 500, traitements maximums de 1.200 et 1.350 F. Heures payées aux mêmes taux que l'exemple précédent, selon l'indice.

Les contrôleurs divisionnaires : indices 365 à 545 et 570 (chefs) recrutés par concours internes, traitements maximums 1.542 et 1.553 F.

Enfin les inspecteurs élèves, indices 230 à 545, qui deviendront inspecteurs centraux aux indices 565 à 785, sont recrutés au niveau d'un certificat de licence qui devra devenir licence complète dans les années à venir, avec certaines facilités accordées par l'Administration pour suivre les cours en Faculté, ont des traitements maximums de 2.350 F (785).

Les heures supplémentaires ne sont plus payées, mais rendues, à partir de l'indice 370, elles sont majorées d'un tiers la nuit et de deux tiers les jours fériés.

Pour mémoire, un instituteur est au maximum à l'indice 500 et un professeur certifié à l'indice 785.

Par recrutement, j'entends concours avec nécessité de posséder les diplômes que j'ai indiqués pour concourir.

# iers ambulants...

# eurs sans bagages

en deux tas ; ceux qui sont triés et ceux qui sont à trier. Les sacs à trier sont vidés sur la « table d'ouverture », le petit sac spécial des chargements est donné au chef, les liasses directes ensachées dans les sacs correspondants, le reste est donné aux « cotés », qui sont une multiplication de la division du travail. Paris-Pontarlier achemine le courrier des départements du Doubs et du Jura ainsi que la Suisse. Le tri du Doubs et de la Suisse se fait sur soixante cases, celui du Jura sur quatre-vingt-six cases par trieur et il y en a trois. Il y faut ajouter une soixantaine de « directs » pour des villes comme Dole, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Champagnole, Arbois, etc.

## Cinq cents lettres en quinze minutes

Je dis que vous imaginerez facilement ; en effet, il vous est certainement arrivé de ne pouvoir louer vos places pour un départ en vacances par exemple et en conséquence de voyager debout dans le couloir... Pensez aux ambulants qui travaillent debout devant un casier pendant dix heures dont six en roulant, et ne disposent pas d'un espace supérieur. La cadence d'un trieur est de cinq cents lettres au quart d'heure, c'est celle qui est exigée aux examens de capacité ; elle est souvent largement dépassée dans les premières heures du travail. Les paquets, les journaux, les lettres recommandées sont triés et en plus environ quatre-vingt mille lettres. Bien sûr, chaque casier de tri possède un siège escamotable, mais il est exclu de pouvoir s'en servir en triant sur soixante ou quatre-vingts cases.

Reprenons notre lettre qui est maintenant sur l'ambulant Paris-Pontarlier. Triée de nouveau, elle est classée dans une liasse directe pour Les Hôpitaux, elle sera conduite au bureau de la ville par voiture et de là triée par quartier, le facteur du quartier correspondant (qui porte maintenant le titre de « préposé ») va la trier de nouveau par rues et numéros. Enfin il la distribuera, elle aura donc été manipulée cinq fois.

## Des spécialistes des « goyeuses »

Ajoutons que le postier rectifie vos erreurs de départements sans défaillances, vos erreurs d'arrondissements de même, car il connaît par arrondissements trois mille cinq cents rues de Paris avec les coupures ; c'est ainsi que le boulevard de Sébastopol appartient selon les numéros aux quatre premiers arrondissements.

Cela n'est encore rien, certains spécialistes trient les « goyeuses », ces lettres qui ne comportent pas par exemple le nom de la ville, pas plus, et qui finissent par arri-

ver à destination dans la proportion de cinquante pour cent, et souvent sans subir de retard. Chapeau !

Votre lettre est arrivée et nos ambulants aussi.

Ils se dirigent tous vers le même hôtel qui de ce fait leur consent des prix plus étudiés, ils prennent leur petit déjeuner, montent à leur chambre, se lavent... et ils ont besoin, enfin ils se couchent et dorment jusqu'à une heure, se lèvent, se rasent et vont déjeuner. De quatorze à dix-heures trente, heure du dîner, pour pouvoir remonter à dix-neuf heures trente sur le wagon, nos voyageurs sans bagages sont libres.

Que faire, en hiver par exemple, à Pontarlier ?

Les agents les plus âgés se reposent, les autres « discutent », jouent à la belote ou aux tarots (on joue beaucoup aux tarots dans les P. et T.), le tout en buvant un café ou un demi.

Après avoir dîné, il faut remonter dans le wagon et se remettre au travail.

## Quarante-huit heures de suite

Le travail du retour consiste à faire du « tri général », le tri des lettres pour Paris et le « tri route », c'est-à-dire celui des départements traversés. Le personnel est amputé

de trois agents qui faisaient « le cheval ».

A six heures du matin, l'ambulant rentre chez lui trente-six heures après son départ, il se couche. A son réveil, il y a presque quarante-huit heures qu'il a quitté son foyer. Dans deux jors, il recommencera !

Vous trouverez ci-joint un tableau qui vous renseignera sur les conditions de recrutement des trieurs ainsi que les salaires et le taux des heures supplémentaires et des heures de nuit.

Les ambulants se sont mis en grève quatre jours, du 12 au 15 mai. Pourquoi ?

## Une situation lamentable

La revendication essentielle est l'augmentation des indemnités. Les indemnités de voyage sont à deux taux, vingt-trois francs pour les uns et vingt-huit pour les autres.

Les frais étant les mêmes, il n'est pas logique qu'il y ait deux taux ; enfin, s'il est encore possible de payer une journée complète d'hôtel dans les petites villes avec l'argent de l'indemnité, c'est totalement impossible dans les grands centres comme : Lyon, Bordeaux ou Toulouse par exemple.

De ce fait, on aboutit à la situation lamentable d'ambulants qui sont obligés de coucher dans le wagon sur un lit composé de sacs postaux. Une chambre convenable coûte

quinze francs, un repas convenable sans plus huit francs, soit trente et un francs, auxquels il faut ajouter le petit déjeuner, un café et un demi pour passer l'après-midi d'hiver froide ou pluvieuse, soit une dépense de trente-cinq francs. Les ambulants demandent en outre un renforcement du personnel, la cadence du travail étant devenue épuisante, et le rétablissement des permis S.N.C.F. qui ont été supprimés il y a plus de dix ans.

Ce ne sont pas là des revendications démagogiques, et l'on peut se demander quelles indemnités pourraient compenser le trouble causé à la vie familiale par un pareil métier. L'un de ces agents me disait avec une certaine mélancolie : « Il y a dix ans que je n'ai pas réveillé ; si je suis chez moi cette nuit-là, je travaillais la veille et je travaillerai le lendemain puisque les services sont renforcés pour cette période. Je serais donc trop fatigué, alors je me couche. »

Maintenant, vous savez, et c'est pourquoi j'espère que vous ne vous fâchez plus pour un retard de vingt-quatre heures de la lettre que vous attendiez ; cela est si rare, grâce à des agents qui, malgré l'augmentation du trafic, réussissent à faire face, sans augmentation de personnel, à une demande accrue dans des conditions de travail souvent difficiles et parfois inadmissibles.

Pierre BOURGEOIS.



(Photo A.F.P.)

Les ambulants en grève pendant quatre jours veulent une augmentation des indemnités.

# NIMES : les travailleurs de chez Rey se battent pour leurs salaires et leurs conditions de travail

1.000 ouvriers, une forte proportion de femmes, peu de main-d'œuvre spécialisée de cadres et techniciens (5 %), un salaire mensuel moyen pour la grande majorité de 42.000 anciens francs pour 9 heures de travail pendant 5 jours, telle est la situation du personnel nimois des Etablissements Rey, une des plus importantes entreprises de la région languedocienne avec ses deux filiales dans l'Ardèche et dans la Côte-d'Or. A part un atelier qui fabrique des cartouches de chasse la plus grande partie de la production est destinée à l'armée (balles, rockets, grenades).

Depuis plusieurs années un mécontentement latent existait motivé aussi bien par les salaires très bas que par les conditions de travail : cadences très élevées, fréquents accidents du travail très graves à cause de la manipulation d'engins explosifs, surveillance policière des équipes par des sous-officiers à la retraite, directeur menant la vie dure aux récalcitrants et licenciant les insoumis au moindre geste, danger constant dans une usine d'armement et hantise de voir se renouveler la catastrophe de St-Marcel-d'Ardèche. La formation il y a un an de syndicats C.F.T.C. et C.G.T. permit tout d'abord l'élimination du directeur indésirable et l'organisation des travailleurs jusque-là isolés.

A l'occasion de la journée revendicative nationale du 28 avril des industries chimiques, le Conseil inter-syndical de l'entreprise décida une grève de 2 heures les 27, 28 et 29 pour faire aboutir leurs revendications :

- augmentation de 3 % du salaire horaire ;
- versement d'une prime de risque ;
- salaire réel de base porté à 460 anciens francs.

Les délégations qui se présentèrent chaque jour chez le patron se heurtèrent à un refus catégorique de ce dernier qui se retrancha derrière le plan de stabilisation et ses difficultés financières. Il acceptait de discuter,

sans engagement de sa part, mais formulait des exigences de plus en plus grandes (délégations réduites, pas de défilé de grévistes en ville et en fin de compte reprise du travail). Dans le même temps il ordonna la fermeture de l'usine de 16 heures à 18 heures (la grève ayant lieu de 14 heures à 16 heures), les mercredi 29 et jeudi 30. Cette attitude qui avait déjà entraîné la prolongation de la grève, amena un durcissement dans l'attitude des travailleurs (de 85 % la proportion passa à près de 100 %) et des syndicats. Finalement le patron acceptait l'ouverture des pourparlers pour le mardi 5 mars.

Il est donc clair que l'action déterminée des travailleurs menée dans l'unité la plus complète entre la C.G.T. et la C.F.T.C. a permis de faire reculer un patron de combat.

Il ne fait aucun doute également qu'en de telles occasions le plan de stabilisation apparaît essentiellement comme une arme contre les justes revendications des travailleurs. Enfin les certaines difficultés financières réelles de M. Rey aggravées par une mauvaise gestion (800 millions investis en 63 pour l'ouverture d'un nouvel atelier de fabrication de balles qui n'a pas de commandes) montre que la concurrence accrue que subis-

sent les industriels français dans le cadre du Marché commun (armement allemand, dans ce cas précis) de la part d'entreprises étrangères ou internationales aggrave le déséquilibre économique dans des régions marginales et sous-industrialisées comme le Languedoc au profit des régions en expansion. M. Rey n'a-t-il pas déclaré aux délégués de l'entreprise : « Ce qui est certain c'est que j'ai 1.000 ouvriers et que d'ici la fin de l'année je n'en aurai plus que 500. »

A nous de remplacer un système qui enfante de si cruelles certitudes.

## Démocratie capitaliste

A propos de l'appel lancé par les syndicats C.F.T.C. et C.G.C. aux actionnaires de la compagnie Bull, appel en faveur de la garantie de l'emploi, nous écrivions qu'une telle démarche était insolite, personne ne croyant à la démocratie dans les sociétés capitalistes (1).

La récente assemblée des actionnaires de la compagnie, tenue le 11 mai au Théâtre des Champs-Élysées, a confirmé ce point de vue. Alors qu'à la première assemblée extraordinaire du 14 avril, le théâtre était plein, il était loin d'en être de même cette fois-ci. Il fut fort peu question des conversations en cours avec la General Electric américaine.

Les comptes de 1963 furent approuvés — on sait que le déficit était estimé à 128 millions — et le président de la société, Joseph Calliès, annonça sa démission. Désormais, les représentants de la Caisse des Dépôts et Consignations, de la C.S.F., de la C.G.E. et de diverses banques occupent les deux

tiers des sièges du Conseil d'administration. Telle est la conséquence de la réorganisation imposée par l'Etat en échange de commandes de matériel électronique passées par les administrations publiques et, dans certaines conditions, par les établissements nationaux et les collectivités.

Jusqu'à là, Bull était loin d'être favorisée. Selon un manifeste des cadres supérieurs de la compagnie, publié en février : « Alors que Bull équipe 31 % du marché total en France, I.B.M. en équipe 62 %. Mais la part de Bull dans les administrations civiles et militaires n'est que de 22 %, alors que celle d'I.B.M. est de 76 %. »

Cependant, M. Calliès avait annoncé dans son rapport que la production de l'entreprise avait progressé de 22 % (par rapport au premier trimestre de 1963) et que ses commandes s'étaient accrues de 20 %.

En dépit de ces résultats, les licenciements sont à l'ordre du jour à l'usine de Saint-Quentin.

Pour protester contre ceux-ci et pour l'augmentation des salaires du personnel, bloqués depuis un an, des débrayages ont eu lieu le 12 mai aux usines de Bobigny et de Saint-Ouen.

D'autre part, le nouveau Conseil d'administration a élu comme président M. Schulz, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Celui-ci doit partir pour les Etats-Unis afin de mener à bien les négociations avec la General Electric.

Indiquons que, selon une statistique récente, sur les 100 entreprises françaises les plus importantes, 18 seraient contrôlées par des firmes américaines. En tout, les investissements étrangers ne dépasseraient pas 5 % de l'ensemble des investissements nationaux, contre 8 % en Grande-Bretagne et sans doute plus en Allemagne fédérale.

M. C.

(1) Voir « T.S. » du 25 avril 1964.

## Bloc-notes économique • B.N.E. • Bloc-notes économique • B.N.E.

### Conférence mondiale du Commerce : pour sortir de l'impasse

Après huit semaines de travaux, et alors que la date de clôture (15 juin) se rapproche, la Conférence mondiale du Commerce s'enlise. La négociation à 123 pays, si elle a entendu beaucoup de discours, ne paraît pas devoir s'orienter vers des résultats très positifs.

Trois comités « légers » de conciliation et de négociations se sont créés :

— le premier, constitué de 11 membres du groupe des 75 membres des pays du tiers monde, qui sont à l'origine de la convocation de la conférence, comprend : l'Inde, l'Argentine, la R.A.U., le Nigeria, la Yougoslavie, l'Ethiopie, le Cameroun, le Mexique, la Bolivie, le Ceylan, le Pakistan.

— Les pays industrialisés capitalistes ont nommé un groupe de cinq membres : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, Communauté économique européenne (Belgique) et l'Espagne.

— Les pays socialistes ont délégué à ces contacts : l'U.R.S.S., la Pologne et la Tchécoslovaquie. La Roumanie s'était vainement portée candidat. On n'est pas sans remarquer depuis le début de la Conférence, le « cavalier seul » de la Roumanie, dont les désaccords avec le Comecon et ses partenaires de cet ensemble, apparaissent en filigrane au long de ses interventions.

L'accord sur les institutions nouvelles du commerce international pourra sans doute aisément se faire. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les préférences tarifaires générales que les pays industrialisés devraient accorder aux produits en provenance des pays sous-développés.

Les difficultés sont encore plus grandes pour tous les problèmes de financement de l'aide au tiers mon-

de. La proposition française, demandant à chacun des pays industrialisés une contribution minimum aussi proche que possible de 1 p. 100 de son revenu national, a rencontré peu d'échos, dans les pays capitalistes comme dans les pays du bloc socialiste.

### Ralentissement de l'expansion économique confirmé

Le ralentissement de l'expansion, par rapport au début de l'automne 1963, n'est plus douteux.

L'indice de la production industrielle corrigé des variations saisonnières, s'est établi en mars à 136, contre 136,5 en février, et 137 en janvier.

Cette baisse de 0,5 point doit tenir compte de la grève du 18 mars qui avait touché indirectement toutes les industries, mais elle n'est pas égale dans les différentes branches industrielles.

Si les industries de consommation sont en retrait très net (le plan de stabilisation atteint un de ses premiers objectifs), les secteurs liés à la construction sont, eux, en expansion rapide, tout comme la chimie. Une certaine reprise est sensible dans la production des métaux, ainsi que dans l'extraction des minerais métalliques.

Par contre, l'industrie de biens d'équipement continue d'être dans le marasme, et la stagnation y est certaine.

Les effets du plan de stabilisation commencent donc à se faire sentir. La courbe des mois prochains, et surtout la rentrée d'automne, devront être suivies de très près.

### Tendances de la balance commerciale en légère amélioration

Les chiffres d'avril montrent que le déficit de la balance commerciale

s'est élevé de 540 millions de francs.

Corrigées des variations saisonnières, les importations se sont élevées à 3.642 millions de francs. Pour être supérieur à celui du mois de février et de mars, ce chiffre n'en reste pas moins inférieur à celui de janvier où l'on avait vu pour près de 3.900 millions d'importations. On constate donc un certain tassement des importations.

A l'inverse, les progrès de l'exportation se font plus vifs. Corrigées des variations saisonnières, les exportations se sont élevées à 3.204 millions pour le mois d'avril. Chiffre record, qui montre que le rythme d'accroissement de nos exportations tend à s'accroître.

Renversement donc des tendances qui prédominaient depuis quelques mois. Pour autant, il faudra attendre les chiffres définitifs pour en connaître le détail et en mesurer les aspects conjoncturels.

Le gouvernement lui-même est prudent dans ses commentaires. Giscard d'Estaing soulignant lui-même, en présentant ces chiffres, les tensions qui existent dans le commerce extérieur.

Par ailleurs, les rentrées de devises se sont accrues en avril, atteignant 56,1 millions de dollars. Le montant des réserves monétaires françaises est maintenant de 45.333,3 millions de dollars.

### Affaire Bull : terminée ?

La deuxième assemblée générale des Machines Bull a approuvé en définitive le protocole d'accord, imposé par le gouvernement, et qui prévoyait l'entrée de nouveaux groupes bancaires au conseil d'administration de la société.

Joseph Calliès, l'ancien Président, a démissionné. Roger Schule, Directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, prend la présidence de la nouvelle société.

Les négociations avec la General Electric se poursuivent, mais se présentent difficilement. Le gouvernement se montrant hésitant pour la suite des opérations.

Pendant ce temps, Bull licencie à Saint-Quentin. Pendant ce temps également, « Olivetti », en Italie, est aussi en difficulté. Une nationalisation a été envisagée, mais un groupe italien, dont Fiat fait partie, a pris de vitesse le gouvernement en prenant les participations nécessaires.

### Discrimination

Dans « l'Humanité » du 21 avril, Benoît Frachon a soulevé le problème de l'attribution de fonds par l'Etat à « la formation économique et sociale des travailleurs appelés à exercer des responsabilités syndicales ». Selon le secrétaire général de la C.G.T., son organisation, qui a réalisé 6 stages dans les instituts du travail au cours de l'année dernière, soit 169 élèves, a calculé que ces derniers avaient reçu, sur ces 700 millions, au titre de remboursement de leurs frais de séjour, salaire et voyages, environ 14 millions d'anciens francs.

On savait déjà que certains fonds étaient refusés à la C.G.T., en raison de sa non-participation aux organismes de productivité. Le leader cégétiste écrit à propos de cette participation de l'Etat à l'éducation syndicale dans l'article de « l'Humanité » reproduit par la « Vie Ouvrière » : « Il n'y a pas à avoir de scrupules à exiger et à obtenir de l'Etat qu'il donne les fonds nécessaires au fonctionnement de cette partie importante de l'éducation nationale que sont les centres syndicaux de formation des cadres. Ce qui serait dangereux, c'est de permettre que ces fonds restent à la discrétion d'un ministre quelconque et que soient aliénées ou menacées la liberté et l'indépendance des organisations qui les recevraient par faveur. »



# La décision tunisienne sur la récupération des terres détenues par les étrangers

## LA FORME NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER LE FOND

DEPUIS juillet 1954, date à laquelle a commencé, sur l'initiative du gouvernement Mendès-France la liquidation du régime du protectorat par l'octroi de l'autonomie interne, les rapports franco-tunisiens ont été marqués par une alternance de crises aiguës et de périodes d'apaisement et de normalisation, la coopé-

paraître justifiées si l'on s'en tient à la forme du conflit. Mais est-il possible d'oublier le fond de l'affaire ? Or le fond, c'est tout simplement que la décolonisation, une fois entamée, ne peut être interrompue ou même simplement freinée. C'est aussi, on l'oublie trop souvent, que la décolonisation ne se réduit pas, dans l'immense majorité des cas, à ses aspects politiques : elle revêt aussi un aspect économique et social ; l'accession à l'indépendance s'accompagne toujours, à des degrés divers selon les pays, de bouleversements internes de la structure économique et sociale. Si les rapports entre anciens colonisés et anciens colonisateurs traversent tant de crises, c'est assurément, pour une bonne part, parce que le processus de décolonisation ne peut se dérouler sur une période brève ; il comporte toute une série de changements complexes avant qu'un équilibre véritable soit trouvé. Et, sans doute, cet équilibre ne sera-t-il trouvé que le jour où les pays autrefois colonisés seront totalement libérés de toutes les séquelles de la colonisation et seront parvenus à une relative indépendance économique et à de nouvelles structures sociales.

Peut-on vraiment, une fois réservées les questions de forme, s'insurger contre le fait que des terres acquises par la colonisation, c'est-à-dire par la spoliation, soient récupérées par la nation devenue indépendante ? Peut-on oublier qu'une bonne partie de ces terres sont le type même de propriétés capitalistes, comme ces grands domaines de plusieurs milliers d'hectares que concerne la récente décision tunisienne ? Doit-on s'indigner si le gouvernement d'un pays devenu indépendant se refuse à supporter les frais d'une indemnisation en devises pour redevenir maître de terres qui lui avaient été prises par la conquête et dont le rachat pèserait lourdement sur un budget en difficulté ?

Autant de questions qu'il est bon de poser à tous ceux qui tiennent des propos moralisateurs sur le respect des contrats. Au demeurant, le problème des terres est posé aussi au Maroc. En ce qui concerne l'Algérie, il a été réglé, du fait de la guerre, de sa durée, des conditions dans les-



(Photo Agip.)

**Bourguiba : il a décidé la récupération totale et immédiate des terres et la révision des clauses d'indemnisation qui avaient été fixées.**

quelles le régime gaulliste l'a terminée, dans des conditions infiniment plus brutales. Pouvaient-on croire qu'il ne se poserait pas en Tunisie aussi ?

On doit se demander maintenant jusqu'où ira le gouvernement français. Sa décision de suspendre une partie de l'aide financière n'est pas surprenante : il en a souvent été ainsi, nous l'avons dit plus haut, à chaque crise. Il semble cette fois qu'après un léger flottement du Quai d'Orsay, la réaction ait été plus brutale du côté de l'Elysée. Aussi peut-on craindre d'autres mesures de rétorsion. Il est ce-

pendant difficile pour le régime gaulliste, au moment où il s'est efforcé de cultiver sa popularité dans le tiers monde, de pousser les choses au pire et d'aller jusqu'à une rupture complète de toute assistance et de toute présence française.

Pierre Luquet.

### Que représente l'aide française ?

Le concours apporté par la France à la Tunisie revêt plusieurs aspects :

1) Une aide financière qui se décompose elle-même en :

— un prêt gouvernemental de 200 millions de francs ;  
— des facilités de crédits pour les commandes en France d'environ 110 millions de francs.

2) Une assistance technique consistant en la présence d'environ trois cents experts dont l'entretien est assuré pour 50 p. 100 par la France.

3) Une assistance culturelle qui comprend à la fois : 1.300 enseignants français détachés dans les établissements scolaires tunisiens, 1.600 enseignants environ relevant de la mission culturelle française.

La décision de suspension prise par le gouvernement français ne concerne qu'une partie de l'aide financière.

ration finissant toujours par être maintenue. On pourrait presque dire que cette succession de tensions et de bons rapports suit avec monotonie le même schéma : 1° un accord est signé entre les deux pays ; 2° une initiative de Bourguiba remet en cause, avec plus ou moins de soudaineté spectaculaire, un point de cet accord ; 3° le gouvernement français riposte en suspendant son aide ; 4° après une période de bouderie réciproque plus ou moins longue, les relations sont reprises, une nouvelle négociation a lieu, la coopération est rétablie.

Ainsi en a-t-il été pour le passage de l'autonomie interne à l'indépendance (1956) et pour l'évacuation de Bizerte (1961). Sans oublier, bien entendu, toutes les phases de tension graves nées de la guerre d'Algérie, en particulier le tragique bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef (février 1958).

L'affaire actuelle n'échappe pas à cette loi. En mars 1963, après une longue interruption, consécutive à l'affaire de Bizerte, l'aide avait été rétablie. L'accord prévoyait une récupération progressive par l'Etat tunisien, dans un délai assez bref, des terres de colonisation encore détenues par des Français. C'est cet accord qui vient d'être remis en cause brusquement par le président Bourguiba, qui décide la récupération totale et immédiate des terres et la révision des clauses d'indemnisation qui avaient été fixées.

Il est facile, dans ces conditions, d'ameuter l'opinion publique française : méthode du fait accompli, rupture unilatérale d'un contrat, sans oublier, bien entendu, les couplets ironiques d'inspiration « cartériste » sur une coopération dont tous les bénéfices seraient pour l'ancien colonisé, les pertes et les humiliations pour l'ancien colonisateur.

Toutes ces considérations peuvent

## Les terres de colonisation en Tunisie

La décision du gouvernement tunisien s'applique, dans la majorité des cas, à des terres détenues par des Français. Mais elle concerne aussi des ressortissants d'autres pays et même de sociétés tunisiennes.

D'autre part, il n'est pas sans intérêt de préciser la proportion importante, par rapport à l'ensemble des terres ainsi transférées à l'Etat tunisien, des domaines appartenant à des sociétés capitalistes dont les superficies sont parfois considérables.

Voici, pour donner une vue de cette réalité, quelques chiffres :

1) Total des terres expropriées, passant sous la tutelle de l'Etat tunisien : 400.000 hectares ;

2) Terres de propriété française : 270.000 hectares dont 120.000 hectares (chiffre donné par la France) à 160.000 hectares (chiffre donné par la Tunisie) appartenant à des sociétés ;

3) Terres appartenant à :  
— des Italiens : 45.000 hectares ;  
— des Maltais : 15.000 hectares.

On notera que les sociétés privées tunisiennes de type capitaliste sont également visées par la mesure.

Parmi les principaux domaines appartenant à des sociétés françaises, le plus important est le domaine de l'Enfida, dans le Sahel : 10.750 hectares. C'est une des premières terres de colonisation. Cette société est contrôlée par une banque : la Société Marseillaise de Crédit.

Le domaine Fabre, à Souk-El-Klémis, de 1.500 hectares environ, appartient pour un tiers à une famille (Fabre), pour un tiers aux Pères Blancs, et pour un tiers aux Sœurs Blancs.

Au total, il y a environ à l'heure actuelle huit cents agriculteurs français.

Il est donc évident que la mesure prise par le gouvernement tunisien est pour une très large part une mesure d'expropriation de sociétés capitalistes. Cet aspect de la réalité ne doit pas être masqué par le conflit franco-tunisien qui en est résulté.

### TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

Directeur politique : HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV\*)  
● Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV\*)  
Tél. : SUP 19-20 Tél. : FON 22-60

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14\* Tél. : LIT 19-39.  
Pub. Littéraire : 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
3 mois ..... 7,5 F  
6 mois ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F  
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.  
68-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)

# CONSTRUIRE LE SOCIALISME DANS LES PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

## C'EST PEUT-ÊTRE LA TÂCHE LA PLUS DIFFICILE DE NOTRE TEMPS

NOTRE camarade le professeur René Dumont est considéré comme l'un des meilleurs experts agricoles du monde. Ses convictions socialistes l'ont amené à être l'un des tout premiers techniciens invités à venir étudier l'agriculture des pays du tiers monde devenus indépendants. Ses études sur la Chine et l'U.R.S.S. lui permettent de pouvoir référer ses jugements aux expériences socialistes de ces deux pays.

La conséquence des rapports de René Dumont est le plus souvent de « choquer » ceux qui l'ont invité. Son franc-parler, son refus d'entrer dans le jeu laudatif de bien des experts, son caractère entier l'amènent, en effet, à dire avec sincérité et franchise ce qu'il pense, tout crûment, sans ménager le Pouvoir ou les hommes qu'il a côtoyés pendant ses séjours.

De 1960 à 1963, René Dumont a effectué trois voyages d'études à Cuba. Il estime que les conseils qu'il avait formulés en 1960 n'ont pas été suivis et que la situation de l'agriculture cubaine en 1963 a « dépassé ses appréhensions ».

Alors il le dit. Mais ce livre sur Cuba n'est pas écrit seulement pour les Cubains. Il entend prendre l'exemple cubain pour servir de leçon aux autres pays socialistes et sa dédicace « Aux Algériens » démontre son souci de s'adresser plus particulièrement au gouvernement de Ben Bella.

René Dumont n'a fait qu'un court séjour en Algérie, un trop court séjour pour pouvoir en parler longuement. A l'issue de son voyage il dû improviser une conférence de presse au cours de laquelle ses propos, inspirés de son expérience d'Afrique noire, s'opposèrent pour l'essentiel au choix politique de Ben Bella. La conséquence fut qu'il ne revint pas en Algérie.

Son livre sur Cuba, au moment où les théoriciens algériens sont attentifs aux propos de Che Guevarra, et où la presse algérienne chante les louanges du socialisme cubain qu'ils reconnaissent comme « spécifique » donc semblable à celui qu'ils veulent construire en Algérie, apparaît comme un sérieux avertissement. J'espère que nos amis algériens sauront l'entendre.

Je sais par expérience ce qu'il peut en coûter de dire ce que l'on pense, et de dénoncer des erreurs ou des carences. Il est certes plus facile d'aimer les flatteurs que d'écouter les amis qui critiquent...

Il y a trois parties bien distinctes dans le livre de René Dumont. Examinons-les.

### 1959-1963

#### La réforme agraire Le passage au socialisme

Les paysans cubains ayant été à la base du succès de la Révolution et celle-ci devant abattre les monopoles américains et les fortunes nées de la spéculation et du fascisme de Batista, la réforme agraire fut le premier acte politique de Fidel Castro. Des coopératives gèrent les exploitations de culture. Des fermes d'Etat exploitent les domaines d'élevage. Les chefs de la Révolution contrôlèrent cette organisation. Plus en politique qu'en économistes. Les salaires paysans atteignirent une hausse de près de 60 pour cent créant ainsi une situation inflationniste sans mesure avec l'augmentation de la production.

On construisit trop grand, inspiré par l'exemple américain, on ne tint pas assez compte des problèmes administratifs (comptabilité en particulier). On commit l'erreur de limiter la culture à la canne à sucre, sans se soucier de son importance économique et de sa facile production. On imposa une planification de sommet sans unité de conception. On bureaucratiza trop la production et on ne forma pas suffisamment les cadres. Les prêts d'Etat furent le plus souvent considérés comme des dons et leur remboursement ne fut presque jamais envisagé. Les investissements restèrent du domaine de l'Etat et

### CUBA : SOCIALISME ET DEVELOPPEMENT de René Dumont

n'entrèrent pas en ligne de compte dans les problèmes de gestion des coopératives. Celles-ci auraient dû, selon René Dumont, intéresser leurs adhérents à participer non seulement aux bénéfices mais par une « épargne forcée » à ces investissements.

Guevarra s'opposa en 1957 à cette tendance qu'il jugeait néo-colonialiste. Il réfutait les thèses yougoslaves et voulait faire du travailleur cubain l'homme socialiste par expérience. Sans voir les aspirations ou les défauts de l'homme tout court.

René Dumont critique sévèrement également la notion des grandes fermes d'Etat, trop administratives, sans cadres techniques valables, et trop inspirées des exemples chinois ou russes sans tenir compte des erreurs qu'elles ont fait commettre à ces pays.

En 1961-62, note R. Dumont, le gonflement du secteur tertiaire (armée, administration, syndicat-parti...) est la cause d'un manque de main-d'œuvre dans l'agriculture en même temps que le chômage cubain augmente.

Fidel Castro décida alors la création de nouvelles fermes du peuple, touchant au secteur des coopératives de culture. Cette transformation étant rendue acceptable par l'octroi de salaires plus élevés et d'avantages sociaux plus importants que ceux consentis aux paysans des coopératives. De plus, les grandes surfaces à exploiter ne purent être techniquement suivies. La production agricole recula légèrement en 1962 et 1963. Une autre critique de R. Dumont porte sur la collecte des produits agricoles. Le monopole absolu de l'organisme qui en est chargé alourdit le système, ne permettant pas l'écoulement total de la récolte, ou favorisant le consommateur qui pouvait matériellement venir se fournir directement auprès du producteur.

On note une nette baisse sur la qualité des produits et les prix sont disproportionnés. Ceci s'aggrave encore plus lorsque le 4 octobre 1963 la moyenne agricole fut nationalisée, sans que le système coopératif qui aurait permis l'utilisation rationnelle des anciens possesseurs soit accepté. On s'orienta vers une fonctionnarisation des grandes entreprises, gérées de La Havane.

En 1963, on revint sur l'erreur de 1959 et la priorité fut à nouveau donnée à la canne à sucre.

R. Dumont critique enfin la planification irréaliste qui veut imposer ses conceptions. Voulant tout prévoir et ne pouvant tout contrôler, elle finit par devenir empirique. La cause en est, selon R. Dumont, dans le fait qu'aucune étude économique sérieuse n'avait été préalablement faite et qu'on a agi en « copiant les expériences des pays frères ». De plus les dirigeants cubains ont commis l'erreur de vouloir contrôler l'économie par une grande centralisation des décisions, voulant que « la gestion administrative devienne un parfait mécanisme d'horlogerie ».

Ce qui, conclut R. Dumont, finit par créer « l'anarchie à la base » et « engendre la bureaucratie ».

#### Possibilités de rapide redressement de l'économie cubaine

R. Dumont résume en ce chapitre les rapports qu'il a remis à Fidel Castro à l'issue de ses missions.

Tout d'abord il repousse tout retour aux liens antérieurs avec les Etats-Unis. Il fait là le procès de l'aide économique des U.S.A. qui, toujours basée sur la notion du profit, ne veut en aucun cas changer les structures économiques et politiques des pays subventionnés. Agissant ainsi, les U.S.A. ont eux-mêmes fait chavirer Cuba dans le camp socialiste.

Il considère comme nécessaire une

remise en ordre des salaires et des prix; une nouvelle organisation de la commercialisation des produits agricoles, une meilleure répartition des productions en fonction des ressources naturelles; une seconde priorité à l'horticulture et à l'élevage... Il souhaite une plus grande autonomie financière de gestion, la prise en charge des déficits et de nombreux investissements par les organisations collectives elles-mêmes. Il préconise la création de collectifs de travail de petite dimension qui augmenteraient la responsabilité des chefs d'entreprise, et surtout la formation de cadres techniques et d'agronomes débarrassés des soucis administratifs et libres de prendre toutes initiatives à la base.

Il faudrait bien connaître Cuba pour savoir exactement si ces têtes de chapitre sommairement rappelées ici et proposées par R. Dumont correspondent à la réalité, et si leur adoption est suffisante pour permettre un meilleur développement de l'agriculture cubaine.

Nous ne pouvons donc tenir compte ici que des faits présentés et critiqués par R. Dumont. Cette critique est sévère. Parfois elle semble trop reposer sur quelques références de détail, mais nous manquons du moyen de savoir si la généralisation de faits peut être valablement reconnue comme responsable d'une « erreur » importante.

Ne pouvant donc, sans connaître Cuba, contredire ou infirmer les thèses de R. Dumont, nous devons seulement retenir les grandes lignes de réflexion de ses critiques lorsqu'elles touchent au problème de la « construction du socialisme ».

#### Le socialisme des pays sous-développés

C'est la « tâche la plus difficile de notre temps », conclut R. Dumont. Et là nous partageons entièrement son analyse. Non seulement pour Cuba mais pour tous les autres pays dits « en voie de développement ».

La conséquence la plus tragique du colonialisme est le manque de cadres et de techniciens.

La volonté délibérée des pays colonialistes ayant toujours été de considérer comme une « chasse gardée » l'administration et la gestion de tous les secteurs productifs il s'en est suivi une absence presque totale de formation de cadres et de techniciens.

Les petits colonialistes de leur côté (employés des chemins de fer, des P.T.T., des administrations...) bouchant toute intégration et créant plus que tout autre le vrai « complexe de supériorité » des petits colons.

Les autochtones n'avaient ainsi aucune responsabilité directe. Ils étaient toujours des 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> sous-ordre et fournissaient la totalité de la main-d'œuvre peu payée mais nécessaire à l'exploitation des terres ou des entreprises.

Bien peu d'entre eux continuaient leurs études et, de préférence, on les orientait vers les études de lettres ou de droit, mais très rarement vers des professions techniques.

On raréfiait ainsi de plus en plus l'appareil technique, et on concluait sur l'incapacité des « indigènes » à pouvoir gérer leurs propres affaires.

La conséquence directe a été que si les révolutions ont trouvé facilement des « politiques » pour les animer et les faire triompher, elles ont eu d'énormes difficultés à trouver les spécialistes nécessaires à leur vie économique.

On peut toujours nommer un préfet. On trouve plus difficilement un agronome ou un comptable.

La première tâche des pays indépendants est donc de pallier ce vice. Il faut, en effet, en même temps vulgariser les consignes et les transmettre

le plus souvent à des analphabètes. Il faut changer les structures en comptant sur un petit nombre de responsables initiés, ce qui facilite l'éclosion d'une bureaucratie paralysante. Il faut substituer aux circuits capitalistes des organismes d'Etat, et pour les contrôler, il faut centraliser, faire remonter vers le haut, trop hélas !...

La dynamique des révolutions les fait aller souvent plus vite que le rythme normal ne le permet. Il y a un processus d'accélération des mesures de nationalisation qui crée irrémédiablement les conditions pas toujours objectives d'une société à conception socialiste.

C'est là que le vocabulaire et le dogmatisme sont rois. Les théoriciens se trouvent sur leur terrain d'élection. Il n'est, hélas ! pas toujours le terrain de vérité et la réalité corrige bien souvent avec du retard leur interprétation doctrinale.

Ces réflexions personnelles m'amènent à dire tout mon accord avec les conclusions de R. Dumont. Les pays devenus indépendants ont une vocation plus agricole qu'industrielle et ne peuvent de ce fait s'inspirer not pour mot de l'exemple soviétique. De plus les échecs, avoués maintenant, des tentatives soviétiques, devraient faire réfléchir ceux qui veulent les imiter.

S'il est vrai que le socialisme spécifique est celui qui se construit compte tenu de la réalité économique et ethnique, il demande donc plus que tout autre à faire référence non à des idées toutes faites, mais à des études sérieuses et approfondies des situations locales et des matériaux économiques.

R. Dumont pense qu'il faut repenser le problème du socialisme agraire et avoue sa préférence pour une évolution coopérative qui s'harmoniserait avec une « prolongation de l'exploitation familiale », l'expérience montrant alors que ce qui se gère bien peut un jour se nationaliser.

De la même manière, R. Dumont estime que les sociétés d'économie mixte sont dans un premier stade l'élément de gestion permettant le contrôle de l'Etat, la formation des techniciens et l'apprentissage des responsabilités.

En conclusion, R. Dumont pose le problème de l'aide aux pays sous-développés, entre les dangers d'un néo-colonialisme, la fausse aide technique des techniciens moyens, béats ou réservés mais sans passion, et le mirage des crédits de l'aide liée, le socialisme se doit de trouver une conception qui lui soit propre et qui lui permette d'éviter les échecs tout en aidant vraiment ceux qui espèrent en lui.

Harris Puisais.

(1) Collection « Esprit », aux Editions du Seuil.

## Vient de paraître

### ENQUETES

**LES ASSASSINS DE KENNEDY.** par Thomas Buchanan. — Une analyse serrée des faits et un acte d'accusation qu'on étudie dans les hautes sphères américaines. (Ed. Julliard.)

**LES ROSES ROUGES DE DAL-LAS.** par Nerin E. Gun. — Le récit de l'assassinat de Kennedy fait par un journaliste qui était dans le cortège présidentiel. (Ed. Julliard, 12 F.)

### ROMAN

**LES VERDURES DE L'OUEST.** par Albert Vidalis. — Quelque part en Prusse orientale, un groupe de prisonniers français est ballotté par les hasards de la guerre. (Ed. Julliard, 13,50 F.)

TRIBUNE  
DES ARTS

Théâtre

"Le singe velu"

d'Eugène O'Neil

CRÉE en 1929 par la Compagnie Georges Pitoëff, au théâtre des Arts, Le Singe velu, d'Eugène O'Neil, caractérise assez bien le théâtre de cet auteur américain, d'origine irlandaise. Les éléments inspirés de ses multiples expériences aventureuses y abondent. La situation exceptionnelle se développe suivant une montée paroxystique digne de la psychopathologie. Enfin l'outrance du thème mène directement à un expressionnisme sans nuance.

Sur un transatlantique, dans la salle des chaufferies, règne en maître Yank. De tous les mécaniciens, précise O'Neil, il est le plus farouche, le plus sauvage, le plus puissant. Mais tous ressemblent à l'aspect probable de l'Homme du Néanderthal. A l'agitation socialiste qui tente de regrouper les marins, Yank oppose sa foi dans la puissance de son travail. C'est lui, Yank, qui fait marcher le navire, c'est lui la puissance, l'acier, oui l'acier, le muscle de l'acier. Sur le transatlantique, Mildred, fille précisément du véritable roi de l'acier, se cherche des émotions nouvelles. Elle veut voir la chaufferie, elle veut visiter l'autre classe, voir comment ses membres vivent.

La suite va de soi. Rencontre de Yank et de Mildred, terreur de Mildred devant l'ignoble bête. Incompatibilité d'humeur. Ce heurt va déclencher chez Yank une vague prise de conscience qui ressemble plus à l'humiliation de l'homme méprisé qu'à la révolte politique. Yank va se jeter dans le syndicalisme comme on entre en religion, comme on aspire à lancer des bombes. Vainement. Il a un compte à régler avec la société qui se réduit à la personne de Mildred. Mais parce que Yank est plus proche de la bête que de l'homme, sa vie s'achève près d'un singe, au zoo. Le singe velu périt étouffé par son homonyme.

Ce genre de dénonciation naïve, quoi qu'on en ait écrit, n'apparaît aussi exemplaire que celles de Brecht. A cette différence fondamentale : la fable est ici outrée, elle vise le sentiment et aligne des naïvetés inacceptables. L'intérêt que la Comédie de l'Est y a trouvé me semble suspect. La révolte de Yank n'aboutit pas à une mise en cause politique de l'aliénation. L'agressivité des bas-fonds de l'humanité est de type zoologique. Elle ne débouche sur rien parce qu'elle n'a plus rien d'humain. Et alors que la dénonciation de cette inhumanité pourrait devenir, après tout, une raison de montrer cette pièce, on s'est tenu au cri vide.

Une curiosité, un acteur qui atteint les limites de la performance (Gérard Darrieu), à voir au Théâtre de l'Est parisien.

E. Copfermann.

(1) Du 19 au 23 mai.

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du 20 au 26 mai

LES GRIMINELS

AU MEME PROGRAMME :

LE CAUCHEMAR DE DRACULA

Cinéma

"THE SERVANT"

de Joseph Losey



Le valet (Dirk Bogarde) dominant de toute sa petite-maîtresse le maître déchu (James Fox). A droite : Wendy Craig.

Il y aurait une étude instructive à faire sur cette tendance qu'ont, aujourd'hui, nos meilleurs réalisateurs, à pénétrer dans l'univers bourgeois par la porte de l'office. Après Nico Papatakis et Les Abysses, Luis Buñuel et Le Journal d'une femme de chambre (pour ne citer que deux films récents), Joseph Losey s'attache à son tour à démêler les rapports entre maîtres et domestiques. L'ambition respective de ces metteurs en scène est certes différente de nature, mais tout en se gardant de sacrifier à un symbolisme schématique, il faut bien reconnaître que le monde clos où ils nous invitent à entrer n'est pas sans offrir quelque analogie avec la société où nous vivons.

Pour n'être plus ce qu'ils étaient, il y a deux ou trois décennies, les rapports de servitude entre employeurs et employés n'en subsistent pas moins. Les oppositions d'intérêts, les crises et les accommodements qui les marquent sont notre lot quotidien au même titre que le pain que nous mangeons, le vin que nous buvons et les plaisirs qui donnent un peu de sel à l'existence. Sur le plan cinématographique, le procédé consistant à enfermer ces oppositions entre les murs d'une maison bourgeoise offre un avantage, celui de renforcer la dramatisation du récit en raccourcissant les distances entre personnages, en exaspérant frictions, conflits et ruptures.

Dans The Servant, la rupture d'équilibre mène à une inversion totale des rapports de possession et de dépendance. C'est que Losey s'est attaqué à un cas-limite...

Tony (James Fox), jeune homme riche et séduisant, n'aspire qu'à une vie molle et confortable entre son whisky de bonne marque, ses lotions capillaires, ses tableaux de famille et sa maîtresse. Barrett, le valet (Dick Bogarde), est un homme envieux et pervers. Il comprend vite le parti qu'il peut tirer de cet aristocrate faible et désœuvré. Un seul obstacle se dresse sur le chemin du domestique, la maîtresse de Tony (Wendy Craig), fille de grands bourgeois londoniens, pour qui un valet de chambre n'est qu'un objet interchangeable. Mais Barrett a l'avantage du terrain ; il vit chez son maître et l'observe à loisir ; c'est lui qui, en définitive, a l'initiative des opérations, tissant sa toile d'araignée, posant ses pièges, choisissant le moment le plus favorable pour frapper sa victime.

Dans cet affrontement triangulaire où les êtres se déchirent sans merci, Losey se meut avec une maîtrise de grand stratège de la mise en scène, composant des images inquiétantes, ménageant ses effets, usant avec bonheur des plongées et des contre-plongées. Les coups portés au plus bas nous font à chaque fois descendre d'un degré dans cette repoussante jungle

des passions et des vices. C'est une marche fascinante vers la table rase où nous attend le sourire sardonique du valet dominant de toute sa petite-maîtresse le maître déchu et anéanti.

Jean-Jacques Vernon.

"Un chef de rayon explosif"

de Frank Tashlin

QUI connaît (et apprécie) la maladresse calamiteuse de Jerry Lewis ne peut que se réjouir à l'idée de le voir évoluer entre les rayons bien garnis d'un grand magasin. Tout ce que l'on imagine, pourtant, en matière de gaffes, est loin d'approcher l'avalanche de surprises que Frank Tashlin nous a préparée. Les gags sont, comme à l'accoutumée, orchestrés avec ampleur : « hénaurmes », cascadants, loufoques, braillards, logiques, paillardes et déroutants.

L'incapacité fondamentale de Jerry à intégrer un univers, mécanisé, fonctionnel et aseptisé, trouve ici un champ d'action à sa démesure. C'est fou ce que notre grand dadaï arrive à faire à partir d'une simple balle de golf, d'un aspirateur ou d'une absence de machine à écrire. Jerry aspire le monde en roulant des yeux, ou souffle dessus en gonflant les joues ; et le monde en est tout chamboulé. C'est également ça, la création...

J.-J. V.

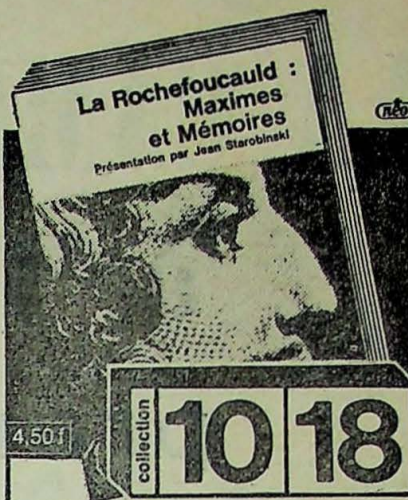
PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 20 au 26 mai

L'impossible  
Mr Bébé

avec CARY GRANT



Alain Robbe-Grillet  
Dans le labyrinthe

suivi de  
Vertige fixé par Gérard Genette

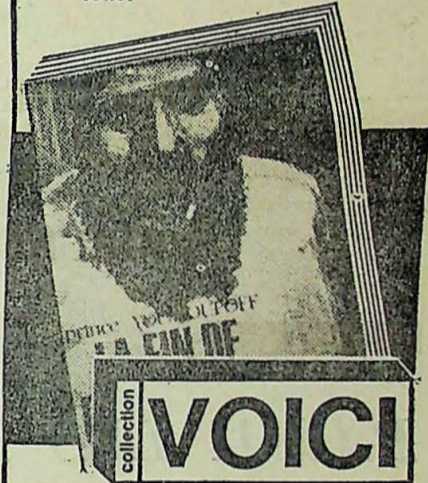
Le labyrinthe, cette région déroutante où l'espace et la parole s'abolissent en se multipliant à l'infini.

Agricol Perdiguier  
Mémoires  
d'un compagnon

"Ma vie se lie à la vie des ouvriers en général ; parlant de moi, je parle d'eux. Je vis en bas de l'échelle sociale et je raconte ce qui s'y passe".  
Agricol Perdiguier 1849

Michel Foucault  
Histoire de la folie  
à l'âge classique

La première histoire sociale de la folie.



Prince  
Youssouppoff  
La fin de  
Raspoutine

Racontée par celui qui osa l'exécuter.

Arthur Miller  
Focus

Aux USA, derrière la façade de la démocratie, le drame de l'homme seul face à la foule, ses préjugés ses obsessions...

Arthur Koestler  
Le lotus et le robot

L'Occident doit-il renoncer à lui-même ? Un Européen visite et interroge l'Inde et le Japon...

Roger Vercelet  
A l'assaut  
des pôles

Les aventures dramatiques des héros qui achevèrent la conquête du globe.

Union Générale d'Éditions

# LA CAMPAGNE DE BONS DE SOUTIEN à TRIBUNE SOCIALISTE

prendra fin le **30 MAI**

*Militants du P.S.U., sympathisants de l'idéal socialiste,  
lecteurs de "Tribune Socialiste"...*

- AIDEZ-NOUS
- DIFFUSEZ NOTRE JOURNAL
- VENDEZ NOS BONS DE SOUTIEN

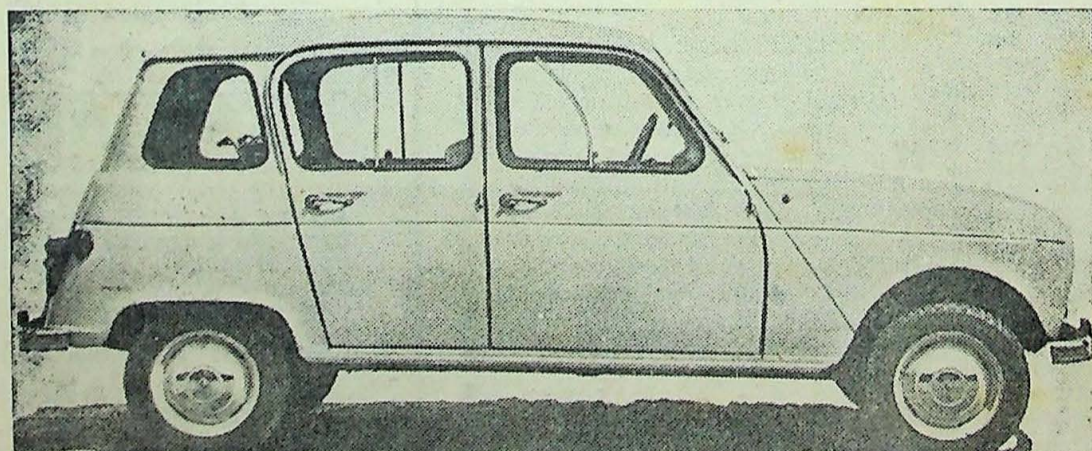
*Assurez la parution de "T.S." - Garantissez sa liberté*

**TRIBUNE SOCIALISTE**, hebdomadaire du P.S.U., est un journal d'opinion, un journal indépendant de tout groupe financier, un journal libre.

**TRIBUNE SOCIALISTE** n'a d'autres richesses que le courage et le dévouement des militants qui le conçoivent et des militants qui le diffusent.

**TRIBUNE SOCIALISTE** n'a d'autres ressources que le montant de la vente.

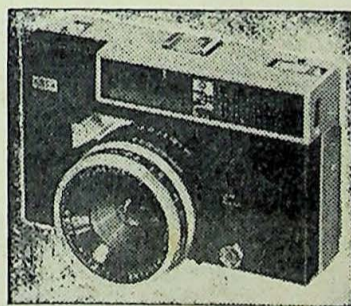
**PARMI LES NOMBREUX LOTS QUI SERONT ATTRIBUÉS  
LE 30 MAI, EN VOICI QUELQUES-UNS**



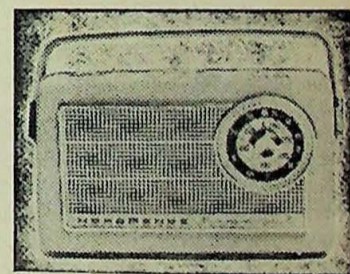
*Une Renault R 4 L*

A l'exception de la Renault R 4 L, nous avons choisi ces lots à la F.N.A.C., 6, boulevard Sébastopol, Paris-4<sup>e</sup>.

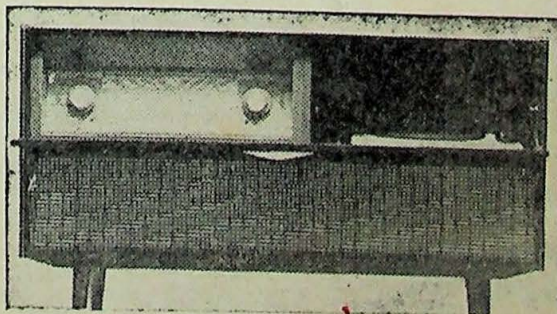
Le bateau et le matériel de camping ont été sélectionnés à Sport Service, 6, avenue du Maine, Paris-15<sup>e</sup>.



*Appareil photo Focasport*



*Transistor Normande Bambino*



*Meuble combiné Impérial Messina*



*Caméra Movex Auto II*

**Le tirage au sort de la vente des Bons de Soutien aura lieu le samedi 30 mai à partir de 16 h 30, au cours d'une réception, 81, rue Mademoiselle, Paris (15<sup>e</sup>)**